Manitoba

Annual Report 1986 - 87

Culture, Heritage and Recreation

Manitoba

Minister of
Culture, Heritage
and Recreation

Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8

To His Honour
George Johnson
Lieutenant-Governor
Province of Manitoba

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting for the information of Your Honour the Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Recreation for the fiscal year ending March 31, 1987.

Respectfully submitted,

The Honourable Judy Wasylycia-Leis
Minister of Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Manitoba

Deputy Minister of Culture, Heritage and Recreation

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 0V8
(204) 945-4147

The Honourable Judy Wasylycia-Leis
Minister of Manitoba Culture, Heritage and Recreation
Province of Manitoba

Madam Minister:

I have the honour of presenting the 1986/87 Annual Report of Manitoba Culture, Heritage and Recreation detailing work accomplished in the fiscal year ending March 31, 1987.

On May 12, 1986, The Heritage Resources Act was proclaimed to encourage better planning and improve protection of heritage resources, and to enable the province and municipalities to identify and designate significant sites and structures for protection. This legislation, for the first time, placed in the hands of the municipalities the power to preserve their heritage. In order to support municipal and provincial designation of buildings, a capital grant program was inaugurated.

In recognition of the valuable contributions of individuals and organizations to the province, we began planning the first Prix Manitoba Awards Program with the completion of an award design competition. This is the first step in recognizing the contributions individuals and organizations have made in the fields of multiculturalism, recreation, heritage and the arts. A review of cultural support programming for rural Manitoba was initiated, resulting in revision to the criteria and increasing support for the sponsoring of public events in rural Manitoba. Increased support was also provided to rural Manitoba arts councils.

After preliminary review of the state of libraries within Manitoba, the operating grant to the Winnipeg Public Library System was raised by 16.5% and a special supplementary grant of $500,000 was awarded specifically to improve the quality of library acquisitions.

In 1986 we began a series of province-wide hearings which will culminate in a working paper on recreation designed to prepare for the delivery of recreation programming into the 1990s.

In January 1987 we introduced the Manitoba Community Places Program, a four-year, $40 million initiative designed to encourage community organizations to undertake capital projects which will provide long-term benefits to the community and improve the local quality of life.

During the past year we undertook extensive negotiations over the establishment of a Canada-Manitoba Cultural Industries Development Office which will deliver 14 new programs in film, video and sound recording in order to support production, marketing and skills training in film, video and audio. This initiative takes place under the Canada-Manitoba Economic and Regional Development Sub-Agreement on Communications and Cultural Enterprises.

I regard 1986/87 as a positive year of accomplishments as we continue to enhance levels of service and create a solid foundation for future initiatives in 1987/88 and beyond.

Respectfully submitted,

Tom Carson
Deputy Minister

Manitoba Culture, Heritage and Recreation – Organization Chart

As at March 31, 1987

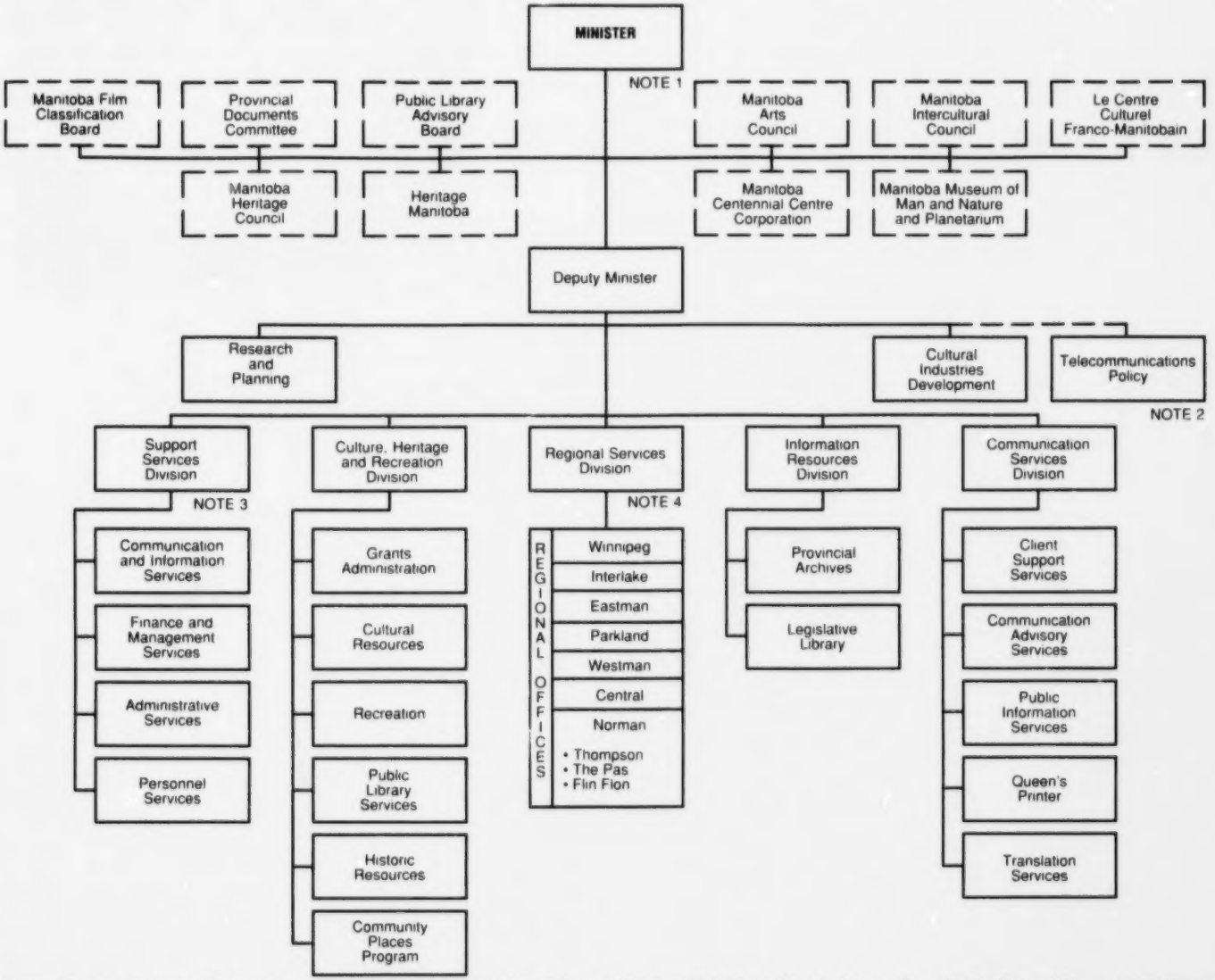

Note 1 – The Minister of Culture, Heritage and Recreation was also the Minister Responsible for the Status of Women in 1986 87; the Manitoba Advisory Council on the Status of Women and the Women's Directorate reported directly to the Minister and were supported administratively as a Main Appropriation of Manitoba Culture, Heritage and Recreation.

Note 2 – Telecommunications Policy reports to the Minister Responsible for Telecommunications Policy through the Deputy Minister of Culture, Heritage and Recreation and is supported administratively as a Main Appropriation of Manitoba Culture, Heritage and Recreation.

Note 3 – Support Services Division provides basic administrative support to the above structure and the Status of Women; also provides some administrative services for extradepartmental agencies, including the Manitoba Lotteries Foundation.

Note 4 – Regional Services Division is also responsible for the delivery of sport and fitness programs on behalf of Manitoba Health.

Table of Contents

TITLE	PAGE
Support Services Division	8
Communication and Information Services	8
Finance and Management Services	8
Administrative Services	9
Personnel Services	9
Culture, Heritage and Recreation Division	10
Grants Administration	10
Cultural Resources	11
Recreation	11
Public Library Services	12
Historic Resources	13
Community Places Program	13
Regional Services Division	15
Information Resources Division	17
Provincial Archives	17
Legislative Library	17
Communication Services Division	19
Client Support Services	19
Communication Advisory Services	19
Public Information Services	19
Office of the Queen's Printer	19
Translation Services	20
Research and Planning	21
Cultural Industries Development	22
Telecommunications Policy	23
Boards and Agencies	24
Financial Statements	25

Support Services Division

The Support Services Division promotes and supports the productivity and accountability of the Department and its agencies through the delivery of comprehensive management and administrative services. Services are delivered in the areas of management development; administrative policy; communications and public information; management and financial planning; program analysis; systems planning and development; accounting; general administration; human resource management; and payroll and benefits administration. The Division consists of the Executive Director's Office and four Branches: Communication and Information Services; Finance and Management Services; Administrative Services; and Personnel Services.

Communication and Information Services

The Communication and Information Services Branch is responsible for developing public understanding of the Department's policies and programs. The Branch prepares departmental communications materials; edits and co-ordinates the production of all departmental public awareness materials and stages special events.

The Branch co-ordinated a Heritage Day public awareness campaign, distributing radio vignettes to all Manitoba radio stations and a Heritage Day quiz to all media. A new Department newsletter, *INSIGHTS*, was developed and launched to replace *MANITOBA CULTURE & HERITAGE* in order to inform Manitobans of community highlights in the arts, heritage, recreation and multiculturalism in the province. The Branch planned and co-ordinated the first-ever Open House for Youth at the Legislative Building and prepared Manitoba Day information kits which were distributed to all schools and community centres in the province. During 1986/87, Communication and Information Services co-ordinated departmental displays at the Legislative Building for the Christmas season and for International Women's Day. A Manitoba craft slide show was developed for use at a Travel Manitoba exhibition in Minneapolis.

Finance and Management Services

The Finance and Management Services Branch is responsible for promoting and supporting improvements in management and financial planning and operations productivity throughout the Department. The Branch develops and supports the implementation of an integrated management planning and resource allocation cycle within the Department. This cycle encourages the development of clearer linkages between departmental, branch and responsibility centre priorities and objectives, and the resources available to achieve them.

As in past years, the Branch co-ordinated the preparation of the Department's Strategic Program Overview and staff provided consultative assistance to branch managers in the preparation of their annual Program Plans. In particular, consultative assistance was extended to the Department's Regional Services Division to improve its planning process and to better provide for input from its regional managers in recognition of the differing needs of the various regions. As well, extensive support was provided to the Department's Communication Services Division through the organization of a planning retreat in June and through direct participation in the development of operating plans in some areas.

The Branch also co-ordinated the preparation of the Department's budget. This included providing analytical support for the review of the branches' budgets by the Deputy Minister and Minister and the preparation of the program overview information necessary to support the presentation of the Department's budget to Treasury Board and Cabinet. For the second year, Branch staff prepared a departmental Estimates Supplement which provided background information intended to assist Members of the Legislature in their review of the Department's Expenditure Estimates. In keeping with the government's commitment to provide improved financial information to the Legislature, the Supplement was expanded to include information on the Department's lotteries-funded programs.

The Branch prepares the Department's annual Systems Plan and co-ordinates the acquisition, maintenance and use of all computer-related equipment within the Department. The upgrade of the Department's Wang VS-65 microcomputer located at 177 Lombard Avenue, along with acquisition or upgrade to existing equipment at other departmental offices, located both within and outside Winnipeg, will provide the telecommunications capability necessary to introduce an internal electronic mail system to the Department and to provide access to application programs being developed for the Department. The Branch also installed a small local area network on the second floor at 177 Lombard Avenue.

In October, the Branch presented its first annual Open House and at the same time officially opened the departmental Office Automation Information Centre located on the second floor at 177 Lombard Avenue. The Open House was a two-day event targeted at all levels of management and support staff and featured

demonstrations of enhanced word processing, office automation tools and data base management in the Wang environment, as well as imaging, optical character recognition and graphics. Earlier in the year, the Centre also hosted a major training initiative which involved 150 staff and a total of 35 training sessions (295 training slots filled) which covered word processing, microcomputer use and spreadsheets. The Department was grateful for the assistance provided by a trainer from the Information Systems Support Branch of Manitoba Finance.

Administrative Services

The Administrative Services Branch is responsible for providing centralized accounting, legal and general administrative services in support of departmental programs and operations and for monitoring administrative activities to ensure compliance with approved departmental plans and resource allocations and the policies and standards of central government authorities.

During the year, the Branch provided revenue and expenditure accounting services, co-ordinated the preparation of quarterly cash flows and monthly expenditure projections, and prepared consolidated financial statements to assist departmental management and central agencies in monitoring expenditure trends and controlling budget allocations. Branch personnel consulted with departmental staff on accounting and administrative practices and provided training and assistance to ensure the continued maintenance of an effective commitment accounting and reporting system and the development of appropriate contracts and agreements. The use of microcomputers and word processors was expanded during the year to achieve more efficient and timely output to a number of additional administrative activities.

The Branch maintained liaison with the staff of central authorities on matters relating to accounting and financial reporting; insurance and risk management; government fleet vehicles; office equipment and facilities; postal and courier services; telecommunications; and records management.

Summaries of the Department's revenues and expenditures, as well as the Lotteries Trust Fund Statement of Receipts and Disbursements for fiscal year 1986/87, are found in the financial statement section of this report.

Personnel Services

The Personnel Services Branch is responsible for enhancing and supporting the ability of departmental managers to effectively administer human resources in their respective program areas. This is accomplished through the development, provision and maintenance of a variety of Human Resource Management Programs in accordance with Civil Service policy, relevant legislation, and Collective Agreements. In addition to payroll and employee records, assistance is provided to the Department in the areas of staffing, classification, employee relations, employee development, and personnel policy.

During 1986/87, Personnel Services completed a study of the Department's Performance Appraisal System in preparation for implementing a more comprehensive Performance Management Program. Most of the Department's position descriptions were brought up-to-date. Thirty-four staffing competitions were successfully conducted and a formal work-share agreement with the Civil Service Commission was implemented.

The Department's Affirmative Action Implementation Plan was approved and progress was made in several areas: women in management positions; recruitment of visible minorities and disabled persons; clerical promotions; and inclusion of Affirmative Action as a consideration in all competitions. Several personnel policies have also been drafted regarding staff leaves of absence and educational leave/assistance. A Clerical Advisory Group was established to provide recommendations and feedback to the Department's Affirmative Action Committee. The Clerical Advisory Group has developed a survey of clerical staff to assess employee needs and attitudes.

Enhancement of the Branch's microcomputer capabilities has improved the timeliness and accuracy of ongoing personnel/payroll administration and reporting of employee, position, and salary cash flow information. Several automated systems have been developed to track competitions, classification reviews, Affirmative Action applications, performance evaluations, and position description updating. The Branch also generated a number of special reports to satisfy the Department's management information requirements. Improved automated systems and procedures, including comprehensive employee documentation and records, is an ongoing goal of the Branch to meet the changing informational and statistical needs of the Department.

Culture, Heritage and Recreation Division

The Culture, Heritage and Recreation Division has the responsibility to provide a clear policy focus to the Department's primary cultural, heritage, recreational and library mandates. Over the past year, activities have been refined to reflect the government's intention of creating greater awareness of our heritage and ensuring greater accessibility to cultural opportunities which reflect the needs and aspirations of all Manitobans. The Department has come to adopt a broad view of culture as being all those aspects that combine to reflect who we are today as individuals and as Manitobans.

The Division consists of the Assistant Deputy Minister's Office and six Branches: Grants Administration; Cultural Resources; Recreation; Public Library Services; Historic Resources; and the Community Places Program.

Grants Administration

The Grants Administration Branch is responsible for providing a consistent and co-ordinated approach to the review, development, implementation and administration of most departmental formula-based programs. The Branch also maintains contact with senior staff of extra-departmental agencies and compiles the budgetary and granting requirements of the Department's major grant recipients. In addition, the Branch also serves as the administrative and co-ordination point for cross-divisional and inter-branch issues.

During 1986/87, Grants Administration administered the following grants programs: Arts Accommodation; Bus Concert Series; Co-ordination Assistance; Community Facilities; Cultural Agreements; Deficit-Reduction; Equipment Grants to Remote Communities; Hospitality; Local Histories; Museums; Public Events Sponsorship, including Performing Arts, Exhibitions and Readings/Lectures; Skills Transfer; and Special Projects. One thousand one hundred and eighteen (1,118) grants totalling $2,427,600 were awarded under these programs.

The following is a summary of formula-based programs administered in 1986/87:

Program	No. of Grants	Total Funds Awarded	Average Grant
Bus Concert Series	8	$ 3,944	$ 493
Co-ordination Assistance	16	11,358	710
Equipment Grants to Remote Communities	78	60,946	782
Ethnocultural–Projects –Operating	152	588,298	3,871
Facility Grants	83	453,734	5,467
Linguistic Support	101	108,180	1,072
Museums	87	211,526	2,432
Public Events Sponsorship	287	145,052	506
Skills Transfer	156	44,985	289
	968	$1,628,023	$1,682

Extra-departmental agencies to which the Branch provided operating and capital grants included: Artspace Inc.; Le Centre Culturel Franco-Manitobain; Heritage Conservation Service; Manitoba Arts Council; Manitoba Centennial Centre Corporation; Manitoba Intercultural Council; Manitoba Museum of Man and Nature; Osborne Village Cultural Centre; Ukrainian Cultural and Education Centre; Winnipeg Art Gallery; and the Western Manitoba Centennial Auditorium. Grants in excess of $8,584,070 were awarded to these institutions and agencies.

In 1986/87, Grants Administration commenced a review of the Co-ordination Assistance Program which resulted in a reduction to the allocation and the development of a new program called Regional Juried Art Show.

After extensive consultation with community sponsors, Manitoba artists and the Manitoba Arts Council, the Department modified the Public Events Sponsorship Program to respond to concerns and recommendations expressed by the users. The changes introduced will provide greater flexibility in program development at the local level and assist staff in measuring the effectiveness of market development strategies.

Cultural Resources

The Cultural Resources Branch is responsible for the encouragement and support of community initiatives contributing to the development of an indigenous Manitoba culture. This is achieved by encouraging community initiatives which ensure access by all Manitobans to the study, creation, production, exhibition or publication of works representing Manitoban, Canadian or international culture; by assisting initiatives which provide Manitobans with the opportunity to become involved in cultural activities at the community, regional and provincial levels; and by encouraging initiatives assisting ethnocultural, Francophone and indigenous populations to preserve their language and heritage.

The Branch conducted a design competition for the prize for the Culture, Heritage and Recreation Awards Program (now known as the Prix Manitoba Awards Program). The province-wide competition was won by Manitoba sculptor Gordon Reeve for his entry "Prairie Rainstorm—Prairie Gold". The winning entry was unveiled at the announcement of the Awards Program at the Winnipeg Art Gallery on Manitoba Day, May 12, 1986.

The Branch organized the Department's first French-language conference, Franco-Forum I, held in January 1987. Nearly 200 participants from across the province were familiarized with the programs and personnel of the Department and participated in developing recommendations for community and government follow-up.

The Branch offered a one-time-only program to assist organizations and individuals invited to perform at Expo '86 in Vancouver. Fifty individuals and organizations were assisted, including dance, choral and instrumental groups, as well as 24 school bands and choirs.

In support of the International Year of Canadian Music (1986), the Branch provided assistance to both the Manitoba Composers' Association for their Satori project, and to the Eckhardt-Gramatté National Music Competition for their 10th anniversary celebrations.

In 1986/87, the Branch continued to provide financial and consultative support to community-based arts organizations. Changes to the Cultural Councils Program resulted in increased grant levels to Manitoba's 21 community arts councils. Project and operating grants totalling $588,297 were also awarded to non-profit ethnocultural organizations, with $171,666 allocated to capital projects. The Linguistic Support Program provided assistance totalling $108,180 to 101 non-profit organizations offering instruction in ancestral languages outside the public school system.

Recreation

The Recreation Branch is responsible for promoting the development of recreation opportunities in Manitoba through effective and efficient use of human, financial and physical resources by addressing the needs of special populations, and by promoting an awareness and understanding of recreation. The Branch provides consultative service in the areas of facility development, provincial recreation associations, special populations, volunteer board development, and the role of recreation directors and commissions.

During 1986/87, provincial recreation associations received grants of $78,000 and were brought together regularly to meet and exchange information to strengthen the development of recreation in Manitoba.

The Volunteer Board Development Program continued to deliver workshops to Department client groups, assisted groups to identify and train potential trainers and developed resource materials in subject areas of high interest to client groups. Training sessions were prepared by the Volunteer Board Development consultant for Recreation Commission members and rural recreation directors.

Youth Takes the Lead in Training, a four-day workshop, developed 32 youth leaders to conduct training programs throughout the province. Youth were trained as part-time recreation workers at provincial training courses held at the leadership camp in Gimli.

The provincial Recreation Conference for Community Volunteers was conducted by a volunteer planning committee and attended by approximately 100 community volunteers. Two professional training workshops were held for approximately 50 rural recreation directors attending from recreation districts and municipalities.

The Level I and Level II Arena and Swimming Pool Operators course conducted by the Branch was attended by 123 participants. The Branch ran 15, one-day workshops in the areas of natural and artificial ice-making, swimming pool operation and facility design. These workshops were attended by 350 participants.

In conjunction with these training events, the Branch developed resource materials including 56 new schematic drawings, 18 tip sheets, the manual entitled *Working with Volunteers*, and numerous handouts.

The Branch also operated the Birds Hill Day Camp, which provides a weekday camp experience for boys and girls 6 to 11 years of age who have little opportunity for a summer holiday away from home.

In 1986/87 the Branch began a process in conjunction with the Regional Services and Research and Planning Branches whereby a provincial recreation policy statement will be developed.

Public Library Services

The Public Library Services Branch provides direct support to Manitoba's 36 public library systems through funding, expert consultations, centralized support services and training. These libraries support a diverse set of cultural, heritage, recreational and informational objectives.

In April 1986, the National Library Advisory Board met in Manitoba for the first time since its creation in 1953. More than 500 delegates attended Canada's first conference on Canadian children's literature, held in Winnipeg in October 1986. Public Library Services provided funding support of $2,000 and staff assistance in planning and organizing the Canadian Images Canadiennes Conference. Manitoba Culture, Heritage and Recreation played host to the Resource Network Committee of the National Library of Canada in October 1986. Twenty-two representatives of the Manitoba library community participated in a two-day examination of resource-sharing in Manitoba.

Effective 1986/87, the Minister announced an increase to the operating grant of the Winnipeg Public Library. The formula was raised from $2 to $2.33 per capita, representing an increase of $185,000. In addition, the Winnipeg Public Library was provided with a special, supplementary grant of $500,000 which was targeted exclusively for acquisitions.

During 1986/87, $2,375,663 in operating grants were paid to 36 public libraries, and an establishment grant of $5,000 was paid to the Parkland Regional Library upon the establishment of local library service in the Village of Shoal Lake. The inclusion of residents from this municipality brought the total number of Manitobans with a local library service to 817,770, representing 80.4% of the province's population.

The Rural Library Capital Grants Program, which provides funds to assist with the renovation or construction of library facilities, was continued to the final quarter of 1986/87. Under this program, a review committee approved projects in seven libraries, for a total of $129,816.

The Children's Book Centre was awarded a $3,000 grant for the 1986 Children's Book Festival. Three provincial library associations, the Manitoba Association of Library Technicians, the Manitoba Library Association and the Manitoba Library Trustees Association, received operating grants totalling $10,336. Two special grant programs, Rural Library Registration and Rural Library Staff Travel Support, were made available from September 1, 1986 to February 28, 1987. Under the Registration Assistance Program, staff or trustees of established rural public libraries were able to apply for a fee subsidy for attendance at library-related conferences or workshops held within the province, and the Travel Support Program provided travel subsidies.

During 1986/87, emphasis was shifted from large, formal meetings to smaller, tailor-made continuing education opportunities. The spring seminar was held in Winnipeg in April 1986, attracting 102 delegates from 26 public library systems. In January, Development Services organized a four-day orientation/training program to familiarize newly-appointed rural librarians with the services and resources available to them from Public Library Services. In keeping with the trend towards more local training opportunities, six single-day workshops were provided on-site during the year.

A bi-monthly publication, *Public Library Services Newsletter*, continued to serve as an effective communication vehicle among rural public libraries and the Branch. The 1986 edition of *Directory of Libraries in Manitoba* was published and distributed to the library community. In co-operation with the Winnipeg Public Library, Public Library Services continued its sponsorship of a summer reading program, this year titled, Adventure Begins with Summer Reading. Posters, bookmarks, reading folders and a promotional booklet were produced and distributed to all rural libraries.

To enable rural Manitoba public libraries to participate in resource-sharing networks, Public Library Services provides cataloguing support to 27 rural public library systems and maintains a central union catalogue of the holdings of all 35 rural public libraries. This year, the Branch provided non-fiction cataloguing records for 11,676 requests and performed 3,705 union catalogue maintenance transactions, a 34% increase in demand from rural public libraries. An in-house cataloguing orientation was provided for eight rural public libraries and a special advanced cataloguing workshop was held at the Selkirk Community Library.

To locate and borrow material from other libraries and institutions in Canada, Public Library Services accesses electronic data bases and networks such as DOBIS, CISTI, CANUC:H, CATSS and REFCATS. The cataloguing section received a total of 11,597 requests from rural public libraries to borrow materials from other institutions, representing an increase of six percent over the previous year. Of these requests, the 3,143 which were filled from within Manitoba demonstrated a 13% increase in resource-sharing among rural public library systems. Public Library Services processed a total of 11,597 subject requests from rural public libraries for identification of titles and locations, an 11% increase over 1985/86.

To continue to provide library services to rural and northern Manitobans without access to an established public library service and to purchase materials to enable rural public libraries to meet the special informational needs of Manitobans, Public Library Services expended $120,170 on new library materials. In 1986/87, 68,477 orders were sent to 5,281 rural Manitobans without access to a local public library. Thirty-four communities received 57 travelling library collections. Public Library Services circulated 1,826 16mm films and a supplementary catalogue containing a listing of 80 new titles to rural Manitoba public libraries. Public Library Services experienced a 10% increase in the demand for talking books through rural public libraries, with 3,642 requests filled from its collection, and 1,322 requests filled from the Winnipeg Public Library through a resource-sharing arrangement.

With the continued support of the National Library of Canada, 5,626 multilingual titles in 24 heritage languages were sent to 28 libraries, and 1,907 French-language titles were sent to 14 rural Manitoba public libraries. Four thousand and ninety large-print books were sent to 25 rural public libraries in Manitoba.

Historic Resources

The Historic Resources Branch is responsible for stimulating heritage awareness and participation at the community level. The Branch provides grant programs and technical advice on archaeology, architecture, history and museums. Branch programs promote the discovery of the unique, the rare and the best representative examples of Manitoba's heritage resources; create new opportunities for displaying, interpreting and celebrating Manitoba's past cultural life; offer legal protection for important sites; and encourage individuals to value their role in assuring Manitoba's cultural legacy.

During 1986/87, Historic Resources co-ordinated preparations leading to the proclamation of The Heritage Resources Act on Manitoba Day, May 12, 1986. The Branch subsequently conducted pan provincial tours to promote the Act. The Branch assisted the Minister in designating as provincial historic sites under the new legislation, the Ukrainian Catholic Church of the Immaculate Conception in Cook's Creek, and the Municipal Office Building and Auditorium in Virden. Municipalities were assisted in designating as municipal heritage sites, The Castle in Minnedosa, and the Inglewood/Malcolm Leitch House in Oak Lake.

Four subjects of provincial historical significance were commemorated with plaques, including: the Salvation Army on the 100th anniversary of their arrival in Manitoba, for their role in providing health and social services in Manitoba (Grace Hospital, Winnipeg); and A.A. Heaps, labour unionist, leader of the 1919 Winnipeg General Strike and Member of Parliament (1925-40), who was instrumental in the establishment of federal old age pensions and unemployment insurance programs (A.A. Heaps Building, Winnipeg).

The Branch conducted and assisted in 198 workshops, special events, and presentations on Manitoba's heritage, including Manitoba Day, Heritage Day, Franco-Forum I, International Women's Day, a tour of 1919 Winnipeg General Strike sites, and presentations to the annual Special Area Group Teacher Conference (SAG).

The Branch provided 107 operating grants to museums or provincial heritage organizations and 15 grants to heritage building owners for the preservation of structures, either provincially or municipally designated, most significant of these being the former Courthouse in The Pas which received a $500,000 special grant.

Fifty-six heritage permits were issued for archaeological investigations, among them field testing at Lane's Post, a mid-19th century Hudson's Bay Company trading post/experimental farm at White Horse Plains. The Branch conducted seven impact assessments for development projects in areas having potential heritage resources, among them the Limestone and Conawapa Generating Stations and the proposed Russell Potash Mine site. A total of 174 new archaeological sites were recorded, and a total of 1,545 known sites from existing inventories including archaeology (501), architecture (794) and history (250) were computerized.

The Branch published 34 reports and brochures, such as *Ukrainian Churches in Manitoba*, in anticipation of the millenium of the establishment of Christianity in Ukraine and five brochures explaining the major provisions of The Heritage Resources Act.

Community Places Program

The Community Places Program assists organizations to undertake capital projects which, when completed, enhance the quality of life of the community. The Program commenced in January 1987 and will make available over its four-year term, a total of $40 million in grants to non-profit organizations throughout the province. This includes recreation and sport associations, libraries, museums, ethnocultural groups, community resource centres, day care centres and seniors' groups. Municipalities, Indian bands and northern community councils and committees are also eligible to apply provided the proposals do not involve municipal works. Grants are based on up to 50% of the total

eligible project costs, to a maximum Program contribution of $75,000.

Application intake periods are publicized in the media and through the regional offices of Manitoba Culture, Heritage and Recreation; Employment Services and Economic Security; and Northern Affairs. The first application deadline occurred late in 1986/87, with 511 applications received. The Program also provides a technical consultation service to assist applicants in planning and developing their projects.

Regional Services Division

Regional Services Division is responsible for promoting access to and participation in program opportunities in recognition of the unique and specific needs of communities throughout Manitoba. This is accomplished through a community development consultative service which provides access to departmental programs and which supports the establishment and ongoing development of strong community-based organizations. Division staff in eight regional offices are responsible for program delivery and community-level access to the following Branches: Grants Administration; Cultural Resources; Recreation; Public Library Services; Historic Resources; Provincial Archives; Telecommunications Policy; and Sport and Fitness on behalf of Manitoba Health.

Regional Services is decentralized in order to better respond to community needs. A principle objective of the Division is to provide wider exposure to, and utilization of, the Department's programs, grants and services. A strategy for regional office modernization, including word processing and computer capabilities, has enabled improved information flow between community client groups and nine branches of government. The Division also expanded its network of regional offices in July, with the establishment of an office in the Barrow Provincial Building in Flin Flon.

The Division co-ordinated the participation of community, district and regional representatives to a series of public meetings held by the Minister. The purpose of these meetings was to gather input into the development of a provincial policy statement on recreation. Meetings were held in Selkirk, Brandon, Carman, Thompson, Dauphin, Beausejour and Winnipeg. The Division also co-ordinated a series of regional public meetings to introduce the new Heritage Resources Act and the programs established as a result of this legislation.

Among the program highlights at the regional level were: a Northern Mini-Contact held in Flin Flon; the establishment of the First Annual Interlake Children's Festival; a Fitness Fun Challenge piloted in three remote northern communities; the establishment of the Morden Heritage Committee, the first of its kind in rural Manitoba; consultation with the Southeast Tribal Council to support program delivery to remote communities in the Eastman Region; and a recreation workshop for representatives of remote communities in the Norman Region.

During 1986/87, the Division became more involved in supporting the leadership and resource development capacities of regional organizations, especially at the regional level, in response to the strengthening of regional identities and increased demand for region-specific services. The Interlake Fitness Conference was an example of co-operation for community and regional development. Regional staff provided consultation and co-ordination for three levels of government comprising 19 departments and agencies. A resource inventory was developed, and volunteer community-based fitness committees were established in Gimli, Arborg, Riverton, Lundar/Eriksdale, Teulon and Peguis.

Eight-four students from 11 remote communities in the Norman Region received leadership and program development training. These students then returned to their reserves and communities to develop youth recreation. Through the provision of a small incentive grant, agreements for the community use of 10 schools were passed by northern community councils. These school facilities can now be accessed for community programs and activities.

The Northern Water Safety Program taught swimming to 1,500 Indian/Metis youth. The program expanded to provide aquatic leadership development and practice teaching, identifying 32 potential aquatic leaders.

Through the provision of the Rural Recreation District Grant Program, three or more municipal corporations and at least one corresponding school division pooled their resources to form a district and hire a full-time district recreation director. A total of $295,000 was allocated to 32 districts, involving a total of 112 municipal corporations and 26 school divisions and employing 33 directors.

Regional Services

Boundaries

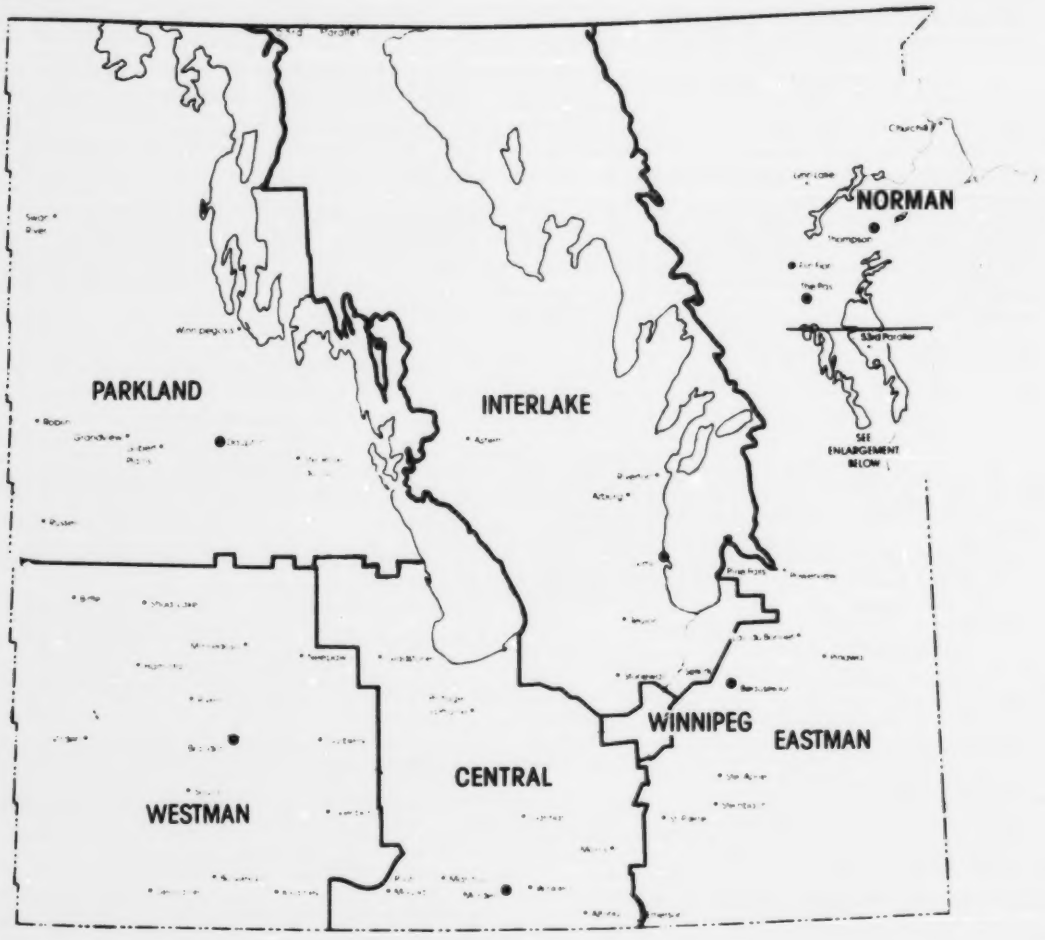

Offices:

WESTMAN
Room 116
340-9th Street
Brandon, Manitoba R7A 6C2
Phone: 726-6066

EASTMAN
31-1st Street S
Box 50
Beausejour, Manitoba R0E 0C0
Phone: 268-1411

CENTRAL
225 Wardrop Avenue
Box 1750
Morden, Manitoba R0G 1J0
Phone: 822-5418

INTERLAKE
114-6th Avenue
Box 1519
Gimli, Manitoba R0C 1B0
Phone: 642-5155

PARKLAND
27-2nd Avenue S.W.
Box 14
Dauphin, Manitoba R7N 3E5
Phone: 638-9111

WINNIPEG
401-177 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba R3B 0W5
Phone: 945-4473

NORMAN
59 Elizabeth Drive
Box 21
Thompson, Manitoba R8N 1X4
Phone: 778-4411
3rd and Ross Avenue

Box 2550
The Pas, Manitoba R9A 1M4
Phone: 623-6411

Room 204
143 Main Street
Flin Flon, Manitoba R8A 1K4
Phone: 687-3928

Information Resources Division

The Information Resources Division was formed in 1983 to administer the programs of the Provincial Archives and the Legislative Library which share common enabling legislation. The Division provides the Legislature, government departments, agencies and corporations, and the general public with current and heritage information services. Records and information management services are also afforded to provincial and local governments and school authorities.

Provincial Archives

The Provincial Archives is responsible for ensuring and promoting the sound management of records received, created, preserved and disposed of by the Manitoba government and Courts. It also shares responsibility with other repositories for the acquisition and preservation of records from the private sector.

During 1986/87, the Provincial Archives developed a new Records Centre facility with capacity for 105,000 cubic feet to accommodate government records awaiting orderly disposition and an environmentally-controlled vault of 35,000 cubic feet for permanent archival records; introduced the Oral History and Archives Capital Facilities Grants Programs; expended $23,070 from the Canadian Council of Archives on five backlog reduction projects; played a lead role in the growth of provincial archival networks; co-hosted the national meetings of the Association of Canadian Archivists and the Dominion-Provincial-Territorial Archivists; and continued to address concerns for deteriorating paper records in Canadian archives.

Government Records increased advisory assistance to government departments in identification, description and scheduling of records systems. Seven hundred and sixty-five field visits were made to government offices throughout the province to explain preparations for Freedom of Information, encourage improved records management practices, and to safeguard records designated for permanent preservation in the Archives' vaults. In 1986/87, 1,504 cubic feet of permanent records were transferred to the Archives. Records Centre and Micrographics Laboratory services also provided central government records storage, retrieval and information support.

The Historical Archives continued to focus acquisition activity on areas under-represented in archives throughout the province, including women, children, labour, the North, independent business, and ethnic and minority groups. Fifty-five percent of the records processed were from these priority areas. Notable acquisitions of the Textual Records Program included: papers of the Age and Opportunity Centre; Order of the Eastern Star; Girl Guides of Canada (Manitoba Council); Manitoba Teachers' Association; Project Lambda; the Retail and Wholesalers Department Store Union; and the Steelworkers Local 3272. The Moving Images and Sound Program conducted six oral history workshops. Most of the 103 participants were from the nine projects funded by the Oral History Grants Program. Acquisitions included 236 oral history interviews, 100 motion picture films and 345 sound recordings. The Still Images Program received more than 18,000 photographic negatives (mostly from the *Winnipeg Free Press*); over 4,000 photographic prints; and 1,631 maps and atlases.

The Hudson's Bay Company Archives received 300 cubic feet of records and 20,000 still images, many of which relate to people and places in Northern Manitoba, from the Company's offices in Winnipeg and Toronto, and from private sources. The Archives processed 780 cubic feet of textual records and catalogued 11,600 still images, 1,400 architectural drawings and 1,000 monographs for public use. Microfilm production to meet contractual agreements with the Public Records Office, the National Archives of Canada, and for dissemination purposes, increased by 10%. The Inter-Repository Microfilm Loan Program received 218 requests for 469 reels, a 180% increase over 1985/86 requests.

The Conservation Laboratory carried out approximately 22,000 partial treatments and 850 full treatments on document sheets; and conserved 265 maps, 57 items of fine art, 1,675 photographs and 47 bound volumes. As part of the Manitoba Heritage Conservation Service, staff gave five workshops and slide presentations in Steinbach, Dauphin, Brandon and Winnipeg and carried out six major conservation treatments. Staff responded to six requests for disaster assistance and were instrumental in salvaging 350 cubic feet of records.

Legislative Library

In line with its statutory obligation, the Legislative Library functions as a prime source of information for the Members of the Legislative Assembly of Manitoba, for the personnel of government departments and agencies, and for the commissions of enquiry, special committees and task forces periodically appointed by the government. As a research library, it is a resource for the academic community and general public.

The Library's main collections, including the most comprehensive collection of government publications in the province, are kept at the Manitoba Archives Building. The Members' Reading Room in the Legislative Building houses a basic reference collection and provides Members access to a broad range of periodicals, government publications and newspapers.

During 1986/87, Information and Research staff responded to 10,011 reference enquiries, provided on-site access to 39,527 library materials, loaned 5,294 items to government employees and handled 960 inter-library loan transactions. Government publications are the largest and most frequently used part of the collection, accounting for 48% of the total consulted and borrowed by the Library's clients in the government, and by researchers and students from across Canada, the United States and other countries. A decline of approximately 27% from 1985/86 levels in on-site use of services and documents by the general public was partially offset by a 25% increase in reference activity at the Legislative Reading Room and in direct borrowing. Inter-library loan activity doubled during this same period.

The Rare Book Collection, a significant part of the Legislative Library since its founding in 1870, was enhanced by the receipt of donations from private and government sources. One of the collections recently received was evaluated at over $9,000 by the National Archives Appraisal Board.

The Technical Services unit orders, receives, organizes, catalogues, classifies and shelves materials received in the Library which, in 1986/87, totalled 87,348 items. Of these, 48,172 were government publications representing an increase in receipts of six percent over the previous year. The quantity of government publications varies from year to year depending upon fluctuations in the administrative and legislative activity of the jurisdictions with which the Library has exchange and depository agreements. Full cataloguing and classification was provided for all books received (822 titles), while about 60% of all government publications monographs received were catalogued (2,390 titles). Total cataloguing output for the year (3,696 titles) increased by 21%.

The Library regularly issues publications as a service to the Members of the Legislature, government personnel, the public, and the library community. *Manitoba Government Publications* is a unique monthly listing of the various publications issued by the departments and agencies of the Manitoba government. Information is provided on the source of each item and its price, if any. *Selected New Titles*, another monthly publication, lists a broad range of the most important new books and publications added to the Library's collection. *Current Periodicals Contents* is issued twice monthly for Members of the Legislative Assembly, compiling tables of contents from a range of current periodicals in areas of interest to law-makers.

As a major new initiative, the Legislative Library has been an active participant in the Manitoba Libraries Resource Sharing Group, which is exploring effective options for co-operation among Manitoba libraries. This group plans to make specific recommendations and initiate resource-sharing projects in 1987/88. The Library continues to participate in the National Library's Decentralized Program of Canadian Newspapers by providing office space, equipment and access to the newspaper collection for the Manitoba Library Association's Manitoba Newspaper Project. The Project produced a comprehensive plan for the preservation and indexing of Manitoba newspapers, and published the *Manitoba Checklist of Newspapers 1859 to 1986*, a comprehensive index to all community newspapers and their locations in repositories throughout the province.

Communication Services Division

The Communication Services Division provides an integrated communication support service for the public information initiatives of government departments, agencies, and Crown corporations. The Division consists of the Assistant Deputy Minister's Office and five Branches: Client Support Services; Communication Advisory Services; Public Information Services; Office of the Queen's Printer; and Translation Services.

Client Support Services

The Client Support Services Branch is responsible for supporting the delivery of effective, cost-efficient communication projects by providing planning and purchasing support to departments, agencies and Crown corporations and by monitoring communication expenditures within approved funding levels. Program objectives are met by counselling clients in the development of their initiatives and through tendering for creative services from an advertising agency; media planning, analysis, and placement; and the purchase of printing. Efficiencies in purchasing are achieved through the tendering system and through volume and frequency discounts available from the media.

Communication Advisory Services

The Communication Advisory Services Branch is responsible for delivering effective, cost-efficient communication projects by providing a consultative service to client departments, Crown corporations and agencies for: planning, co-ordinating, producing and/or purchasing all creative requirements; providing a system to monitor and update the Visual Identity Program; and administering The Coat-of-Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Act.

Communication Advisory Services handled an average of 720 requests per month from client departments which involved internal creative consultation/production, as well as tendering or allocation to private sector suppliers of such services as editing, writing, audio-visual, displays, illustration and graphics, design, radio/television, and videotape/film. The total number of requests for service handled by this Branch during 1986/87 was approximately 9,000, a four percent increase over 1985/86, largely attributable to the increased demand from client departments for audio-visual services. In addition, the Audio Visual Slide Librarian handled approximately 700 general "walk-in" requests from the public for slide duplications, photos, and prints.

The Visual Identity Program continued to monitor the application of visual identity policies and provided formats and guidelines to ensure quality control, cost-efficiency and effectiveness of the government's communications materials.

Public Information Services

The Public Information Services Branch is responsible for providing public information, principally through established news media, about provincial programs, policies and services delivered by departments and agencies. It also administers a federal-provincial Citizens' Inquiry Service, a telephone inquiry and referral service which handled 138,277 inquiries; a five percent increase over 1985/86.

Office of the Queen's Printer

The Office of the Queen's Printer operates under authority of The Public Printing Act and carries out responsibilities for the provision of typesetting, print quality assurance, in-house printing, photographic services, and stationery and office supplies for all government departments and certain Crown corporations, boards and agencies. In addition, the Office publishes the *Manitoba Gazette* weekly, which is distributed to 1,100 subscribers. This Office is responsible for the printing, publication and distribution of the Bills, Acts, Statutes and Regulations of the Province of Manitoba. It also maintains an updating service to Statutes and Regulations for which there are over 8,000 subscribers. These publications may be purchased individually or through subscription.

In compliance with Section 20 of The Public Printing Act, this report contains the Letter of Transmittal, Statement of Account, and Provincial Auditor's Report on the Office of the Queen's Printer for the fiscal year ending March 31, 1987.

Translation Services

The Translation Services Branch is responsible for providing translation and interpretation services to all departments, agencies and Crown corporations of the Government of Manitoba, as well as to the Legislative Assembly and the Courts. Services were provided as follows:

	Requests	Pages
English to French	973	7,487
French to English	320	2,331
To and from other languages	84	432
Interpretation	68	
Total	1,445	10,250

Research and Planning

The Research and Planning Branch is responsible for providing a support service to the Department and for executive requirements in the areas of policy development, planning and information co-ordination. In particular, the Branch assists in policy development by providing research and process skills, co-ordinates and distributes information relevant to planning and decision-making, and provides technical research-related advice to branches.

During 1986/87, Research and Planning realized the following accomplishments: prepared and circulated a discussion paper, in co-operation with Manitoba Industry, Trade and Technology, on *The Canada/U.S. Trade Negotiations and their relation to Cultural Issues in Canada and Manitoba*; developed a governmental response in addressing the issues and concerns related to the revision of Canada's Copyright Act; co-ordinated a policy development process designed to produce a forward-looking Manitoba policy for recreation; carried out research relating to the status of the artist; completed the Independent Booksellers Study proposing program options for distribution of Manitoba books; participated in a national study to determine the Economic Dimensions of the Cultural Sector with a focus on performing, visual and media arts; prepared an external environmental analysis that identified external trends and their implications for the Department; initiated a review of the Department's role and mission; co-operated with Statistics Canada in gathering data concerning government expenditures on culture; and co-ordinated materials for federal/provincial conferences, as well as information requested by other departments and Cabinet.

Cultural Industries Development

The Canada-Manitoba Economic Regional Development Agreement (ERDA) Subsidiary Agreement on Communications and Cultural Enterprises was signed by Canada and Manitoba on June 11, 1984. Total expenditures over the term of the Sub-Agreement will be $21 million, with $13 million contributed by Canada and $8 million contributed by Manitoba through the Manitoba Jobs Fund. The Cultural Industries Development Branch is responsible for the delivery of Manitoba's portion of the Sub-Agreement, including the development and provision of programs focusing on the film, video and publishing industries in Manitoba.

Two programs, Film Manitoba and the Publishing Development Program, have been developed within the Branch to support Manitoba cultural industries under the terms of the Sub-Agreement. During 1986/87, the Film Manitoba Program supported 22 new Manitoba film and video projects. This brought total projects supported since the Program began in May 1985 to 38. The Publishing Development Program provided professional development workshops in marketing, financial management and design. This Program also delivered the final stage of a purchase program for school libraries, which assisted Manitoba school libraries to purchase new Manitoba books and periodicals.

In 1986/87, the Branch initiated three new publishing support programs. The Employment Assistance Program provides wage subsidies and training support to key staff positions in 10 publishing companies. The Marketing Assistance Program was established in January and will provide assistance for publishers to undertake new marketing initiatives to increase sales and expand markets. Through the Access to New Technologies Program, the Branch assisted the "Manitobytes" project, which enabled a group of eight book publishers to purchase extensive computer systems. The same program also assisted five periodical publishers to acquire computers to enhance production, marketing and management. The Branch also initiated activities to encourage film location marketing in Manitoba. Location marketing will attract out-of-province film productions to the province, providing economic benefits and enhanced employment and training opportunities for Manitoba film crews.

In March, Canada and Manitoba announced the establishment of the Canada-Manitoba Cultural Industries Development Office (CIDO). Jointly funded by the two governments through the Sub-Agreement, CIDO will deliver 14 new film, video and sound recording programs providing support in training, production and marketing. These programs will ensure that a full range of supports are available for these cultural industries in Manitoba and will also complement existing provincial initiatives in film and video.

Telecommunications Policy Office

The Telecommunications Policy Office provides support to the Minister responsible for Telecommunications Policy on telecommunications and broadcasting policy within Manitoba and on inter-governmental negotiations for related issues. It also provides advice and financial assistance to support the development of Native communications services in Northern Manitoba.

As a result of a court challenge to provincial regulatory control over telecommunications, the Office has participated in inter-governmental negotiations to establish a national agreement on government roles and responsibilities in telecommunications regulation. A draft inter-governmental agreement was prepared for consideration by federal and provincial ministers.

Two federal/provincial joint studies were published in 1986: *The Federal-Provincial Examination of Telecommunications Pricing and the Universal Availability of Affordable Telephone Service*, which reviewed the merits of the current telecommunications pricing structure in Canada, and the impacts of alternative pricing strategies; and *The Impact of International Competition on the Canadian Telecommunications Industry and Its Users*, which assessed the potential impact of bypass of Canadian long-distance services through U.S. carriers. These studies provide a common basis of factual information for federal/provincial negotiations on national telecommunications policy.

During 1986/87, the Telecommunications Policy Office prepared a brief on broadcast legislation reform to the Standing Committee on Communications and Culture. In addition, interventions were prepared for Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission hearings relating to the renewal of CBC television network licenses and to the revision of cable television regulations.

In addition to providing financial support to Mikisew Broadcasting Inc., the Telecommunications Policy Office provided this non-profit Native communications society with technical and administrative advice to assist its efforts in improving broadcast services for Native audiences in Northern Manitoba.

Boards and Agencies

Major Cultural Institutions

The annual report of the Manitoba Museum of Man and Nature and Planetarium is available directly from the Museum.

Annual reports of Le Centre Culturel Franco-Manitobain, the Manitoba Arts Council and the Manitoba Centennial Centre Corporation are tabled in the Legislative Assembly.

Manitoba Film Classification Board

The Manitoba Film Classification Board is empowered to classify films and videotapes intended for public and private use and to provide viewing information to the public using classification categories whose purpose, as well, is to restrict public access to material on the basis of age.

The Board views all films exhibited publicly in the province and classifies them into one of four categories: General; Parental Guidance; Parental Accompaniment; or Restricted.

The annual report is tabled in the Legislative Assembly.

Manitoba Heritage Council

The Manitoba Heritage Council was established under The Heritage Resources Act which was proclaimed in May 1986. The Council makes recommendations to the Minister on the commemoration and preservation of Manitoba's heritage.

During 1986/87, the Council met eight times to make recommendations on building designations, plaque unveiling inscriptions and ceremonies which were carried out by the Historic Resources Branch.

Manitoba Intercultural Council

The Manitoba Intercultural Council was created by statute in 1983, to provide information and advice and make recommendations to the government on all matters relating to ethnocultural developments in Manitoba.

The annual report is tabled in the Legislative Assembly.

Provincial Documents Committee

The Provincial Documents Committee is established under The Legislative Library Act to consider the retention and disposition of the records of government departments, agencies, Crown corporations, and the Courts of Manitoba. Membership consists of the Deputy Attorney-General, the Provincial Auditor, the Deputy Minister of Finance, the Deputy Minister of Government Services, and the Provincial Archivist (Chair), or appointees thereof. The Government Records component of the Provincial Archives provides the Secretariat to the Committee.

The Committee met 12 times in 1986/87 and dealt with over 1,500 schedules derived from most departments, agencies and corporations of the Manitoba government.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary by Appropriation

Year Ended March 31, 1987

Appro. No.	Service	1986/87 Actual ($)	1986/87 Estimate ($)	1986/87 Variance ($)	Explanation Number
14-1	**Administration and Finance**				
	(a) Minister's Salary	20,531	20,600	(69)	
	(b) Executive Support				
	Salaries	351,110	324,800	26,310	
	Other Expenditures	61,614	59,500	2,114	
	(c) Research and Planning				
	Salaries	140,002	140,500	(498)	
	Other Expenditures	11,913	12,700	(787)	
	(d) Communication and Information Services				
	Salaries	50,816	55,700	(4,884)	
	Other Expenditures	18,444	19,300	(856)	
	(e) Finance and Management Services				
	Salaries	186,097	183,700	2,397	
	Other Expenditures	26,804	28,900	(2,096)	
	(f) Administrative Services				
	Salaries	150,151	146,200	3,951	
	Other Expenditures	15,558	15,800	(242)	
	(g) Personnel Services				
	Salaries	121,205	131,100	(9,895)	
	Other Expenditures	15,462	14,400	1,062	
	Total 14-1	**1,169,707**	**1,153,200**	**16,507**	
14-2	**Culture, Heritage and Recreation Programs**				
	(a) Executive Administration				
	Salaries	93,284	96,000	(2,716)	
	Other Expenditures	11,144	12,400	(1,256)	
	(b) Grants Administration				
	Salaries	120,839	120,200	639	
	Other Expenditures	13,759	14,000	(241)	
	Grant Assistance	6,420,326	6,458,000	(37,674)	
	(c) Cultural Resources				
	Salaries	288,577	281,500	7,077	
	Other Expenditures	67,530	69,600	(2,070)	
	Grant Assistance	0	93,000	(93,000)	1
	(d) Recreation				
	Salaries	236,555	232,300	4,255	
	Other Expenditures	64,506	64,500	6	

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary by Appropriation

Year Ended March 31, 1987

Appro. No.	Service	1986/87 Actual ($)	1986/87 Estimate ($)	1986/87 Variance ($)	Explanation Number
14-2	**Culture, Heritage and Recreation Programs (continued)**				
	(e) Public Library Services				
	Salaries	512,125	519,700	(7,575)	
	Other Expenditures	189,318	179,800	9,518	
	Grant Assistance	2,394,000	2,447,200	(53,200)	
	(f) Historic Resources				
	Salaries	903,598	929,900	(26,302)	
	Other Expenditures	122,902	123,300	(398)	
	(g) Regional Services				
	Salaries	829,667	830,600	(933)	
	Other Expenditures	436,972	355,000	81,972	
	Grant Assistance	230,000	313,100	(83,100)	2
	(h) Provincial Archives				
	Salaries	1,125,441	1,135,100	(9,659)	
	Other Expenditures	311,708	341,200	(29,492)	
	Less: Recoverable from Other Appropriations	183,525 cr	164,000 cr	(19,525)	
	(j) Legislative Library				
	Salaries	512,025	494,500	17,525	
	Other Expenditures	136,825	132,500	4,325	
	(k) Manitoba Intercultural Council	201,200	201,200	0	
	(m) Manitoba Film Classification Board				
	Salaries	91,321	93,200	(1,879)	
	Other Expenditures	134,553	212,100	(77,547)	3
	Total 14-2	**15,264,650**	**15,585,900**	**(321,250)**	
14-3	**Communication Services**				
	(a) Executive Administration				
	Salaries	98,576	141,300	(42,724)	4
	Other Expenditures	8,342	8,400	(58)	
	(b) Client Support Services				
	Salaries	249,783	250,000	(217)	
	Other Expenditures	131,543	216,500	(84,957)	5
	Public Sector Advertising	1,920,185	2,329,100	(408,915)	6
	Less: Recoverable from Other Appropriations	1,922,885 cr	2,329,100 cr	406,215	6

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary by Appropriation

Year Ended March 31, 1987

Appro. No.	Service	1986/87 Actual ($)	1986/87 Estimate ($)	1986/87 Variance ($)	Explanation Number
14-3	**Communication Services (continued)**				
	(c) Communication Advisory Services				
	Salaries	336,101	328,400	7,701	
	Other Expenditures	31,387	38,400	(7,013)	
	Less: Recoverable from Other Appropriations	42,695 cr	61,800 cr	19,105	7
	(d) Public Information Services				
	Salaries	401,462	399,700	1,762	
	Other Expenditures	188,563	193,400	(4,837)	
	(e) Queen's Printer				
	Salaries	1,534,193	1,480,000	54,193	
	Other Expenditures	3,645,598	4,218,800	(573,202)	8
	Less: Recoverable from Other Appropriations	3,900,451 cr	4,871,200 cr	970,749	8
	(f) Translation Services				
	Salaries	518,028	524,600	(6,572)	
	Other Expenditures	168,723	169,800	(1,077)	
	Total 14-3	**3,366,453**	**3,036,300**	**330,153**	
14-4	**Status of Women**				
	(a) Advisory Council on the Status of Women				
	Salaries	107,709	104,700	3,009	
	Other Expenditures	120,738	123,500	(2,762)	
	(b) Women's Directorate				
	Salaries	290,469	304,100	(13,631)	
	Other Expenditures	50,254	50,500	(246)	
	Total 14-4	**569,170**	**582,800**	**(13,630)**	
14-5	**Telecommunications Policy**				
	(a) Salaries	114,824	114,100	724	
	(b) Other Expenditures	37,201	19,200	18,001	9
	(c) Grant Assistance	126,800	161,800	(35,000)	10
	Total 14-5	**278,825**	**295,100**	**(16,275)**	

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Expenditure Summary by Appropriation

Year Ended March 31, 1987

Appro. No.	Service	1986/87 Actual ($)	1986/87 Estimate ($)	1986/87 Variance ($)	Explanation Number
14-6	**Expenditures Related to Capital**				
	(a) Capital Grants	0	0	0	
	(b) Jobs Fund Initiatives				
	Children's Museum—North Portage	0	100,000	(100,000)	11
	Less: Recoverable from Jobs Fund	0	100,000 cr	100,000	11
	Total 14-6	**0**	**0**	**0**	
14-7	**Jobs Fund Initiatives**				
	(a) Communications and Cultural Enterprises Agreement				
	Salaries	230,135	232,400	(42,865)	
	Other Expenditures	536,344	1,047,300	(513,656)	12
	Less: Recoverable from Jobs Fund	766,479 cr	1,279,700 cr	556,521	12
	Total 14-7	**0**	**0**	**0**	
	Total Department 14	**20,648,805**	**20,653,300**	**(4,495)**	

Explanatory Notes
For Expenditure Summary by Appropriation

Year Ended March 31, 1987

Explanation Number	
1.	Grants programs were consolidated under the Lotteries Trust Account.
2.	Reflects adjustment in timing of payments under the Recreation Districts Grant Program in recognition of the timing of receipt of completed applications and related documentation.
3.	Costs related to implementing an inter-provincial agreement with Saskatchewan and Ontario on classification of home-use videotapes were not realized in 1986/87 due to delays in finalizing the agreement.
4.	Reflects vacant position.
5.	Consulting services related to an automated job-tracking and billing system were not completed as planned in 1986/87.
6.	Public sector advertising placements and related recoveries were less than originally estimated by client departments.
7.	Reflects establishment of an in-house consulting service at no cost to client departments in 1986/87 and tendering of a greater part of artwork and related creative services to outside suppliers.
8.	Reflects reduced demand for goods and services by client departments, which in turn resulted in reduced recoveries.
9.	Reflects additional costs related to federal/provincial joint studies and negotiations on national telecommunications policy.
10.	Reflects unpaid grant due to delayed development of Native communications activities in Southern Manitoba.
11.	Funds were not required because the Children's Museum decided not to move to North Portage.
12.	Cost-shared programs that were to have been implemented by Canada in 1986/87 were postponed and not announced by Canada until March 1987.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Revenue Summary

Year Ended March 31, 1987

Revenue Source	1986/87 Actual ($)	1986/87 Estimate ($)	1986/87 Variance ($)	Explanation Number
Current Operating Programs:				
Other Revenue				
Manitoba Film Classification Board	87,005	124,200	(37,195)	1
Manitoba Gazette	268,598	245,000	23,598	
Provincial Archives	83,126	99,000	(15,874)	
Queen's Printer—Operating	833,989	833,100	889	
Sundry	47,905	17,700	30,205	2
Total Other Revenue	**1,320,623**	**1,319,000**	**1,623**	
Government of Canada				
Citizens' Inquiry Service	100,000	100,000	0	
Provincial Archives	23,100	0	23,100	3
Total Government of Canada	**123,100**	**100,000**	**23,100**	
Total Revenue—Current Operating Programs	**1,443,723**	**1,419,000**	**24,723**	

Explanatory Notes For Revenue Summary

Year Ended March 31, 1987

Explanation Number

1. Anticipated revenues from classifying videotapes for home use were not realized due to delays in finalizing an inter-provincial agreement with Saskatchewan and Ontario.
2. Reflects unanticipated miscellaneous receipts from Client Support Services.
3. Reflects the Federal Government's contribution toward the Arrangement and Description Backlog Reduction Cost-Shared Co-operative Program with the Canadian Council of Archives which was approved by Canada after the 1986/87 Estimates had been prepared.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund–Culture, Heritage and Recreation Programs
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1987

Balance, March 31, 1986			$ 99,199
RECEIPTS:			
Manitoba Lotteries Foundation		$14,013,651	
Interest (Note 1)		1,279,641	
Withdrawals from Investment Account		1,500,000	16,793,292
			$16,892,491
DISBURSEMENTS:			
Extra-Departmental Agencies:			
Grant Assistance:			
Artspace	$ 35,000		
Centre Culturel Franco-Manitobain	362,270		
Manitoba Centennial Centre Corporation	1,276,900		
Manitoba Centennial Centre Corporation (Capital)	200,000		
Manitoba Children's Museum	60,000		
Manitoba Museum of Man and Nature (Capital)	120,100		
Western Manitoba Centennial Auditorium	59,800		
Winnipeg Art Gallery (Capital)	60,000	$2,174,070	
Grants Administration:			
Salaries and Other Expenditures:			
Hospitality	$ 1,501		
Program Administration	38,926		
Winnipeg Area Special Projects	8,729		
Special Projects	5,425	54,581	
Grant Assistance:			
Arts Accommodation Projects	83,800		
Co-ordination Assistance Program	11,357		
Bus Concert Series	3,943		
Remote Communities Equipment Program	60,945		
Culture, Heritage and Recreation Capital Facility Grants	435,734		
Cultural Agreements	18,349		
Skills Transfer Program	44,985		
Public Events Sponsorship Program	145,051		
Winnipeg Area Special Projects	58,840		
Hospitality Grants	82,288		
Special Projects	142,404		
Deficit Reduction	82,970		
Local Histories Grants	1,138	1,171,804	
Cultural Resources:			
Salaries and Other Expenditures:			
Culture, Heritage and Recreation Awards Program	$100,509		
Arts Education Service	85,217		
Jackson Beardy Estate (Art Acquisition)	40,995		
Summer Festival Events	31,315		
Tour Hosting Network	2,966		
Touring Workshop Projects	7,052		
Concerts in the North	36,032		

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund–Culture, Heritage and Recreation Programs
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1987

DISBURSEMENTS: (continued)		
Expo '86	$ 2,500	
Franco-Forum I Conference	19,488	$ 326,074
Grant Assistance:		
Summer Festival Events	23,688	
Tour Hosting Network	3,000	
Touring Workshop Project	471	
Expo '86	188,098	
Festivals	230,000	
Ethnocultural Grants	588,297	
Ethnocultural Capital Grants	171,666	
Linguistic Support Grants	108,180	
Community Arts Operating Grants	226,600	
Special Projects and Events	176,126	
Annual Project Grants	35,100	
"Search For" Grant	22,840	
Arts Schools	94,340	
Cultural Council Grants	171,794	2,040,200
Recreation Branch:		
Salaries and Other Expenditures:		
Program Administration	$ 25,902	
Facility Development	3,153	
Recreation for Special Populations	3,172	
Birds Hill Day Camp	34,269	
Resource Development	77,864	
Volunteer Management	45,561	189,921
Grant Assistance:		
Provincial Recreation Agency Grants		76,810
Public Library Services:		
Salaries and Other Expenditures:		
Library Assistance Program	$ 2,276	
Rural Video Program	47,374	49,650
Grant Assistance:		
Library Capital Grants	129,817	
Winnipeg Public Library Book Grant	500,000	629,817
Historic Resources:		
Salaries and Other Expenditures:		
Historic Sites Advisory Board	$ 14,906	
Manitoba Archaeological Inventory	29,399	
Excavations	94,539	
Publications	53,678	
Provincial Commemorative Program	61,150	
Impact Assessment and Mitigation	7,000	
Stott Site Interpretation	14,219	
Field Services	29,895	
Heritage Buildings	15,000	
Building Stabilization	3,702	
Thematic Overview	9,000	

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund–Culture, Heritage and Recreation Programs
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1987

DISBURSEMENTS: (continued)			
Special Research	$ 10,129		
Heritage Awareness Initiative	36,432	$ 379,049	
Grant Assistance:			
Heritage Building Grants	$ 496,542		
Community Heritage Operating Grants	100,100		
Special Project Grants	556,250		
Museums and Heritage Organizations	304,390	$1,457,282	
Regional Services:			
Salaries and Other Expenditures:			
Summer Activities	$ 51,007		
Northern Water Safety	76,438		
Special Projects	13,343	140,788	
Grant Assistance:			
Winnipeg Boys and Girls Clubs	$ 20,000		
Northern Manitoba Recreation Association	10,000		
Community School Incentive Grants	5,000	35,000	
Provincial Archives:			
Salaries and Other Expenditures:			
Oral History Project		172	
Grant Assistance:			
Oral History Project Grants	$ 31,442		
Community Archives Facility Grants	9,000	40,442	
Research and Planning:			
Salaries and Other Expenditures:			
Program Administration	$ 35,561		
Research Support	46,304	81,865	
Communication and Information Services:			
Salaries and Other Expenditures:			
Heritage Awareness Program		72,601	
Cultural Industries Development:			
Salaries and Other Expenditures:			
Program Administration		19,086	
Grant Assistance:			
Cultural Industries Support Grants		49,963	8,989,175
			$7,903,316
Funds transferred to: Community Places Program		$3,100,000	
Investment Account (Note 2)		3,900,000	7,000,000
Balance in Trust, March 31, 1987			$ 903,316

NOTE 1: Interest received during the year represents interest earned from funds on deposit for investment with Manitoba Finance.

NOTE 2: The amount held by Manitoba Finance for investment on behalf of Culture, Heritage and Recreation as at March 31, 1987 is $15,700,000.

Manitoba Culture, Heritage and Recreation

Lotteries Trust Fund—Community Places Program
Statement of Receipts and Disbursements

For the Year Ended March 31, 1987

Balance, March 31, 1986		$ NIL
RECEIPTS:		
Transferred from Culture, Heritage and Recreation Programs	$3,100,000	
Interest (Note 1)	56,068	3,156,068
		$3,156,068
DISBURSEMENTS:		
Salaries and Other Expenditures		97,002
		$3,059,066
Funds transferred to Investment Account (Note 2)		2,750,000
Balance in Trust, March 31, 1987		$ 309,066

NOTE 1: Interest received during the year represents interest earned from funds on deposit for investment with Manitoba Finance.

NOTE 2: The amount held by Manitoba Finance for investment on behalf of Culture, Heritage and Recreation as at March 31, 1987 is $2,750,000.00.

Manitoba

Culture, Heritage and Recreation

Office of the Queen's Printer

200 Vaughan Street
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 1T5

January 8, 1988

The Honourable Judy Wasylycia-Leis
Minister of Manitoba Culture, Heritage and Recreation
Province of Manitoba
Room 141 - Legislative Building
Winnipeg, Manitoba
R3C OV8

Dear Madam Minister:

I hereby submit for your approval the 1986/87 Annual Report of the Office of the Queen's Printer.

Respectfully submitted,

Allan Cohen
Queen's Printer

Manitoba

Office of the Provincial Auditor

905-386 Broadway
Winnipeg, Manitoba, CANADA
R3C 3R6

November 13, 1987

Honourable Judy Wasylycia-Leis
Minister of Manitoba Culture, Heritage and Recreation
Province of Manitoba
Room 141 – Legislative Building
Winnipeg, Manitoba
R3C OV8

Dear Madam:

Office of the Queen's Printer
Report of the Provincial Auditor's Office

In accordance with the requirements of Subsection 3 of Section 12 of The Provincial Auditor's Act, I report that we have conducted an audit of the above-mentioned Office for the year ended March 31, 1987.

Micrographics and communications advisory services are the responsibility of the Queen's Printer in accordance with The Public Printing Act. The financial operations of these responsibilities have been re-assigned to other areas of the Department; accordingly they are not included in the attached Statement.

As a matter of information, expenditures and sales for Management and Brokerage activities and the *Manitoba Gazette* for the year ended March 31, 1987 were included in the appropriation and expenditures and sales for Communications Advisory Services were excluded.

Enclosed herewith is a statement showing in summary form the Statement of Operations and Reconciliation with Appropriation XIV 3(e) for the year ended March 31, 1987, with comparative figures for the year ended March 31, 1986.

Yours very truly,

F. H. Jackson, CA
Provincial Auditor

OFFICE OF THE QUEEN'S PRINTER

Statement of Operations and Reconciliation with Appropriation XIV 3(e)

for the year ended March 31, 1987
(with comparative figures for the previous year)

	1987	1986
Sales	$5,016,282	$4,256,218
Cost of sales and operating expenses:		
Inventory of goods at start of year	325,697	290,668
Purchases	3,025,010	2,716,290
Salaries	1,534,193	1,688,397
Supplies and general expenses	553,051	578,227
Capital expenditures	67,537	28,217
	5,505,488	5,301,799
Less Inventory of goods at end of year	395,344	325,697
	5,110,144	4,976,102
Net under recovery	93,862	719,884
Add reconciling adjustments (Note 1):		
Cash sales to non-departmental customers	1,195,697	599,977
Accounts receivable (decrease) increase	(79,866)	61,200
Inventory increase	69,647	35,029
Net expended balance of Appropriation XIV 3(e)	$1,279,340	$1,416,090

Appropriation XIV 3(e)

for the year ended March 31, 1987
(with comparative figures for the previous year)

	Appropriation Transactions 1987	1986
Salaries	$1,534,193	$1,688,397
Other expenditures	3,645,598	3,322,734
Total expenditures	5,179,791	5,011,131
Recoveries from other appropriations	(3,900,451)	(3,595,041)
Net expended balance	$1,279,340	$1,416,090

OFFICE OF THE QUEEN'S PRINTER

Note to the Financial Statement

for the year ended March 31, 1987

1. **Accounting Policy**

The accounting policies of the Government of the Province of Manitoba are followed for the Queen's Printer operations except for accounts receivable and inventory which are recorded on the accrual basis of accounting. The following adjustments are required to reconcile these accounts with the Appropriation:

i) Cash sales to non-departmental customers which are deposited as revenues of the Consolidated Fund of the Province of Manitoba.
ii) (Decrease) increase in accounts receivable from start of year to end of year included in the Appropriation.
iii) Increase in inventory from start of year to end of year.

Manitoba

Rapport annuel 1986 - 87

Culture, Patrimoine et Loisirs

Manitoba

**Ministre de la
Culture, du Patrimoine
et des Loisirs**

Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8

À Son Honneur
L'honorable George Johnson
Lieutenant-gouverneur
Province du Manitoba

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai le privilège de présenter à Votre Honneur, à titre d'information, le rapport annuel de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba, pour l'année financière terminée le 31 mars 1987.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

La ministre,

l'honorable Judy Wasylycia-Leis

Manitoba

Sous-ministre de la
Culture, du Patrimoine
et des Loisirs

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 0V8
(204) 945-4147

L'honorable Judy Wasylycia-Leis
Ministre de la Culture,
du Patrimoine et des Loisirs
Province du Manitoba

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba de l'année 1986-1987. Ce document est un compte rendu détaillé du travail accompli pendant l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1987.

Le 12 mai 1986, était proclamée la Loi sur les richesses du patrimoine, qui garantit une plus grande protection des richesses du patrimoine, assure une meilleure planification dans ce domaine et permet à la Province et aux municipalités de qualifier de sites du patrimoine les lieux et les bâtiments dont ils veulent assurer la protection. La Loi accorde pour la première fois aux municipalités le pouvoir de conserver leur patrimoine. On a en outre créé un programme de subventions d'immobilisation afin d'aider à la qualification de sites du patrimoine provincial et municipal.

Afin de marquer la contribution de particuliers et d'organismes à la qualité de la vie dans la province, nous avons procédé à la première étape de la mise en oeuvre du programme Prix Manitoba Awards, en organisant un concours pour la conception du prix qui sera décerné dans le cadre de ce programme. Il s'agit là d'un premier pas en vue de reconnaître la contribution de particuliers et d'organismes dans les domaines du multiculturalisme, des loisirs, du patrimoine et des arts. Par ailleurs, on a entrepris une étude des programmes d'aide au secteur culturel dans les régions rurales, étude qui nous a permis de réviser les critères d'admissibilité et d'augmenter l'aide accordée pour le patronage des manifestations publiques dans ces régions.

Après avoir procédé à une étude préliminaire de la situation dans les bibliothèques du Manitoba, on a augmenté de 16,5 % le montant de la subvention de fonctionnement accordée au réseau des bibliothèques publiques de Winnipeg, en plus de lui accorder une subvention supplémentaire de 500 000 $, afin de l'aider à se doter de nouvelles acquisitions.

En 1986, nous avons entrepris une série d'audiences publiques dans la province en prévision de la rédaction d'un document de travail qui nous permettra d'offrir des programmes de loisirs dans les années 1990.

En janvier 1987, nous lançions le programme Place aux communautés, afin d'encourager les organismes communautaires à mettre en oeuvre des projets d'immobilisation qui seront bénéfiques à long terme et contribueront à la qualité de la vie dans les localités du Manitoba.

Au cours de la dernière année, nous avons pris part aux négociations concernant l'établissement du Bureau Canada-Manitoba d'expansion des industries culturelles, qui offrira quatorze nouveaux programmes dans les domaines de la projection animée et de l'enregistrement sonore, afin d'aider à la production, à la commercialisation et au développement des compétences dans ces domaines. Ces programmes sont créés en vertu de l'Entente Canada-Manitoba de développement économique et régional.

L'année 1986-1987 est, à nos yeux, riche de réalisations constructives. Nous continuerons d'améliorer nos services à tous les égards et de jeter les fondations qui faciliteront la réalisation des projets prévus au cours de l'année financière 1987-1988 et des années à venir.

Le sous-ministre,

Tom Carson

Organigramme de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

au 31 Mars 1987

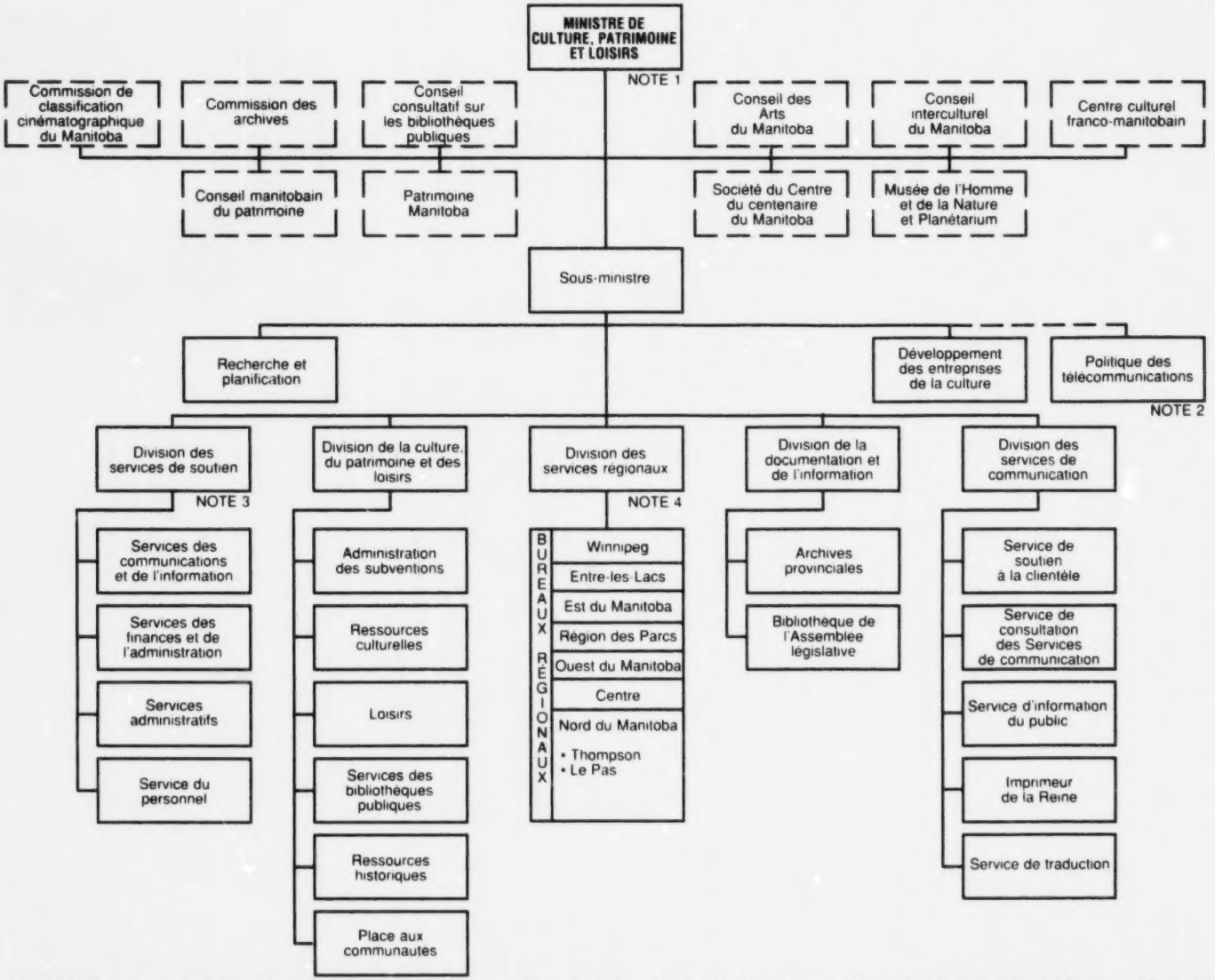

Remarque 1 – En 1986-1987, la ministre de Culture, Patrimoine et Loisirs était aussi responsable de la condition féminine. Le Conseil consultatif manitobain de la situation de la femme et la Direction générale de la main-d'oeuvre féminine relevaient directement de Culture, Patrimoine et Loisirs qui continuait d'assurer les services administratifs de ce poste budgétaire important.

Remarque 2 – La politique des télécommunications relève du ministre responsable de la politique des télécommunications, tandis que le sous-ministre de Culture, Patrimoine et Loisirs continue d'assurer les services administratifs de ce poste budgétaire important.

Remarque 3 – La Division des services de soutien assure les services administratifs aux directions qui en relèvent, ainsi qu'au bureau de la condition féminine. Elle fournit également certains services administratifs aux organismes extérieurs comme la Fondation manitobaine des loteries.

Table des matières

Titre	Page
Division des services de soutien	8
Services des communications et de l'information	8
Services des finances et de l'administration	8
Services administratifs	9
Service du personnel	9
Division de la culture, du patrimoine et des loisirs	11
Administration des subventions	11
Ressources culturelles	12
Loisirs	12
Services des bibliothèques publiques	13
Ressources historiques	15
Programme Place aux communautés	15
Division des services régionaux	16
Documentation et information	18
Archives provinciales	18
Bibliothèque de l'Assemblée législative	19
Division des services de communication	20
Service de soutien à la clientèle	20
Service de consultation	20
Service d'information du public	20
Bureau de l'Imprimeur de la Reine	20
Service de traduction	21
Recherche et planification	22
Entreprises de la culture	23
Politique des télécommunications	24
Commissions et organismes	25
Etats financiers	26

Division des services de soutien

La Division des services de soutien cherche à accroître la productivité et à renforcer l'intégrité du ministère et des organismes qui en relèvent, en offrant toute une gamme de services de soutien en matière de gestion et d'administration. Parmi les domaines dans lesquels des services sont offerts, mentionnons le perfectionnement des hauts fonctionnaires et des dirigeants, la politique en matière d'administration, les communications et l'information du public, la planification de la gestion et des finances, l'analyse des programmes, l'étude et la conception des systèmes, la comptabilité, l'administration générale, la gestion des ressources humaines et l'administration des services de paye et des avantages sociaux. La Division se compose du bureau du directeur général et de quatre directions : les Services des communications et de l'information, les Services des finances et de l'administration, les Services administratifs et le Service du personnel.

Services des communications et de l'information

La Direction des services des communications et de l'information a pour mandat de mieux faire connaître à la population la politique et les programmes du ministère. Pour ce faire, la Direction prépare tout le matériel de communication du ministère, dirige la publication et supervise la production de tous les documents d'intérêt public et organise les manifestations spéciales.

La Direction a coordonné la campagne d'information publique sur la Journée du patrimoine, distribuant des communiqués à toutes les stations radiophoniques et un jeu questionnaire sur le patrimoine à l'ensemble des médias. Elle a rédigé puis procédé au lancement de *INSIGHTS*, un nouveau bulletin d'information qui vient remplacer *MANITOBA CULTURE & HERITAGE*, et qui vise à informer les Manitobains des faits marquants dans les domaines de la culture, du patrimoine, des loisirs et du multiculturalisme dans la province. La Direction a de plus organisé et supervisé la première opération "portes ouvertes au Palais législatif" à l'intention des jeunes, et préparé les trousses d'information sur la Fête du Manitoba, avant de les distribuer dans toutes les écoles et les centres communautaires de la province. Au cours de 1986-1987, la Direction s'est chargée de la mise sur pied, au Palais législatif, d'un kiosque d'information du ministère pendant la période des fêtes et lors de la Journée internationale des femmes. Elle a également monté un diaporama portant sur l'artisanat et destiné à être utilisé par Voyage Manitoba au cours d'une exposition à Minneapolis.

Finances et administration

La Direction des finances et de l'administration a pour mandat d'encourager une meilleure planification de la gestion et des finances, d'augmenter le rendement au sein de tout le ministère et d'offrir les services d'appui nécessaires. C'est à cette Direction qu'il incombe d'élaborer une planification intégrée de gestion et un mécanisme de répartition des ressources au sein du ministère, et d'offrir les services d'appui nécessaires à leur mise en place. Ce mécanisme permet de créer des liens plus concrets entre les priorités et les objectifs du ministère, de la Direction et des différents échelons de l'administration et les ressources disponibles pour respecter ces priorités et atteindre ces objectifs.

Au cours des dernières années, la Direction a coordonné la préparation de l'étude des programmes stratégiques du ministère, tandis que le personnel de la Direction a assuré le suivi en assistant les directeurs dans la planification annuelle des programmes de leur direction respective. Cette aide s'est notamment étendue à la Division des services régionaux, de façon à permettre à cette dernière d'améliorer son mécanisme de planification, et à ses directeurs régionaux de fournir davantage de données relatives aux besoins propres à la région qu'ils desservent. La Direction a, de plus, aidé grandement la Division des services de communications en organisant, en juin, un séminaire sur la planification, et en participant directement à l'élaboration de plans de fonctionnement dans certaines régions.

La Direction a supervisé également la préparation du budget pour l'ensemble du ministère, c'est-à-dire qu'elle a offert des services d'appui en matière d'analyse au cours de l'étude par le ministre et le sous-ministre des budgets des différentes directions, et de la préparation des données concernant l'ensemble du programme qui appuient la présentation du budget du ministère au Conseil du Trésor et au Cabinet. Pour la deuxième année consécutive, le personnel de la Direction a entrepris l'élaboration d'un supplément aux prévisions budgétaires. Ce document permet d'informer les membres de l'Assemblée législative sur le sujet et de les aider dans l'étude des prévisions budgétaires du ministère. Afin de respecter la volonté du gouvernement d'offrir aux membres de l'Assemblée législative des renseignements financiers plus détaillés, le supplément contient maintenant des données concernant les programmes financés par les revenus provenant des loteries.

La Direction prépare le plan annuel des besoins en informatique du ministère et supervise l'acquisition, l'entretien et l'utilisation de tout l'équipement informatique. La modernisation du micro-ordinateur de type Wang VS-65 du 177 de l'avenue Lombard, de même que l'acquisition de nouvel équipement et la moder-

nisation de l'équipement en place dans les autres bureaux, tant à Winnipeg qu'à l'extérieur, fourniront la puissance de télécommunication requise pour permettre au ministère de se doter d'un service de courrier électronique interne et de mettre en oeuvre les divers programmes d'applications conçus spécialement pour lui. La Direction a également installé un mini-réseau indépendant au deuxième étage du 177 de l'avenue Lombard.

En octobre, la Direction organisait sa première opération "portes ouvertes" annuelle, et procédait du même coup à l'inauguration officielle du Centre d'information sur la bureautique du ministère, situé au deuxième étage du 177 de l'avenue Lombard. D'une durée de deux jours, l'opération "portes ouvertes" s'adressait à tous les directeurs et employés de bureaux du ministère. On y faisait la démonstration d'opérations de traitement de textes perfectionnées, d'équipement de bureautique et du système de gestion des bases de données avec des appareils de type Wang, ainsi que la démonstration du traitement de l'image, de la lecture optique de caractères et du traitement graphique. Plus tôt dans l'année, se tenait au Centre un important projet de formation. En effet, 150 fonctionnaires ont pris part aux 35 séances de formation (295 inscriptions aux différentes séances) portant sur le traitement de textes, la micro-informatique et les chiffriers électroniques. Le ministère avait la chance de pouvoir compter sur l'appui d'un spécialiste de la Direction des services de consultation en informatique du ministère des Finances.

Services administratifs

La Direction des services administratifs est chargée de fournir au ministère des services centralisés de soutien pour ses programmes et ses activités en comptabilité, en administration générale, ainsi que dans le domaine juridique. Elle veille également à ce que les affaires administratives du ministère n'entrent pas en contradiction avec ses plans et la répartition de ses ressources, et avec la politique et les directives du ministère et des instances gouvernementales.

Au cours de la dernière année, la Direction a assuré les services comptables des recettes et des dépenses, coordonné la préparation des états trimestriels des mouvements de trésorerie et des projections mensuelles des dépenses et établi des états financiers consolidés afin d'aider les fonctionnaires principaux du ministère et les autorités centrales à surveiller les dépenses et à contrôler la répartition du budget. Les fonctionnaires de la Direction ont consulté le personnel du ministère en ce qui a trait aux pratiques comptables et administratives, et fourni aide et formation pour la gestion d'une comptabilité et d'un système d'information comptable efficaces, et la préparation de contrats et d'accords satisfaisants. L'utilisation accrue de la micro-informatique et du traitement de texte pendant l'année a permis d'accroître l'efficacité du service et d'étendre la portée de ce même service sur les affaires administratives, et cela en moins de temps.

La Direction a continué d'assurer la liaison avec le personnel des instances gouvernementales pour ce qui est des questions concernant les rapports comptables et financiers, la gestion des assurances et des risques, les véhicules du gouvernement, les fournitures de bureau et les installations, les services postaux et de messagerie, les télécommunications et la gestion des documents.

Vous trouverez dans la partie du rapport consacrée aux états financiers, les états récapitulatifs des recettes et des dépenses du ministère, ainsi que l'état des recettes et dépenses du Fonds de fiducie des loteries pour l'année financière 1986-1987.

Services du personnel

La Direction du service du personnel a pour mandat d'encourager et d'aider les directeurs du ministère à gérer avec plus d'efficacité les ressources humaines du secteur dont ils ont la responsabilité. Elle y parvient en élaborant, en offrant et en administrant toute une gamme de programmes de gestion des ressources humaines conformes aux exigences de la politique de la fonction publique, aux lois en la matière et aux conventions collectives. En plus de s'occuper de l'administration de la paye et du traitement des dossiers des employés, la Direction du personnel fournit au ministère des conseils dans les domaines de la dotation en personnel, de la classification, des relations de travail, du perfectionnement du personnel et de la politique relative au personnel.

En 1986-1987, la Direction des services du personnel a terminé son étude du système d'évaluation du rendement au sein du ministère, en vue de la création d'un programme de gestion du rendement qui serait plus détaillé. La Direction a, en outre, mis à jour la plupart des descriptions de poste du ministère, et a pu comblé 34 postes grâce à des concours. Enfin, elle a conclu une entente avec la Commission de la fonction publique en matière de partage des responsabilités.

En plus de l'adoption du plan de mise en application du Programme d'action positive, des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines : nomination de femmes à des postes de gestion, embauche de personnes faisant partie d'une minorité visible et de personnes handicapées, promotions d'employés de bureau et ajout de l'action positive aux critères d'embauche pour tous les concours. On a, par ailleurs,

esquissé plusieurs énoncés de politique relative au personnel et concernant, entre autres, les absences autorisées, ainsi que les congés et les indemnités d'études. Un groupe consultatif formé d'employés de bureau a été également mis sur pied afin de soumettre ses recommandations et de faire part de ses commentaires au Comité d'action positive du ministère. Ce même groupe prépare un sondage à l'intention des employés de bureau et qui vise à évaluer les besoins et les attitudes de ces employés.

L'augmentation de la puissance des micro-ordinateurs de la Direction a permis à cette dernière d'accroître la rapidité et la précision des opérations relatives à l'administration de la paie et du personnel, et d'obtenir plus facilement les données relatives aux dossiers des employés, aux postes de travail et aux mouvements de trésorerie en matière de salaires. Plusieurs systèmes automatisés ont été mis en place afin de pouvoir assurer le suivi des différents concours, des études sur la classification, des demandes relatives au Programme d'action positive, des évaluations du rendement et de la mise à jour des descriptions de poste. La Direction a également rédigé un certain nombre de rapports spéciaux afin de satisfaire aux demandes de hauts fonctionnaires du ministère. La Direction s'est donnée comme mandat principal d'acquérir des systèmes informatisés et des méthodes toujours plus perfectionnés, y compris dans le domaine de la documentation relative aux employés, de façon à pouvoir répondre aux besoins changeants du ministère pour tout ce qui touche à l'information et aux statistiques.

Division de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs

La Division de la culture, du patrimoine et des loisirs est chargée de donner une orientation plus précise aux grandes lignes des mandats attribués au ministère dans les domaines de la culture, du patrimoine, des loisirs et des bibliothèques publiques. Nous avons organisé nos activités, au cours de l'année, de manière à nous conformer à la directive gouvernementale qui est de mieux faire connaître notre patrimoine et d'offrir davantage de possibilités culturelles qui reflètent les besoins et les aspirations de tous les Manitobains. Le ministère en est venu à adopter une vaste définition de la culture qui englobe ces éléments qui, pris dans leur ensemble, reflètent ce que nous sommes aujourd'hui, individuellement et collectivement, au Manitoba.

La Division se compose du bureau du sous-ministre adjoint et de six directions : Administration des subventions, Ressources culturelles, Loisirs, Services des bibliothèques publiques, Ressources historiques et Programme place aux communautés.

Administration des subventions

La Direction de l'administration des subventions a la responsabilité de coordonner l'étude, l'élaboration, la mise en oeuvre et l'administration de la plupart des programmes de subventions, subventions que le ministère accorde selon des formules de financement établies. Le personnel de la Direction est également en rapport avec les dirigeants des divers organismes culturels et répond aux demandes en matière de budget et d'aide financière des principaux organismes auxquels la Direction accorde des subventions. Enfin, la Direction assure l'administration et la coordination pour tout ce qui a trait aux questions touchant plusieurs divisions ou directions.

En 1986-1987, la Direction a accordé des subventions aux organismes et projets suivants : le Centre artistique; la série de concerts pour lesquels on prévoit le transport des spectateurs; l'aide à la coordination; les subventions pour les dépenses en immobilisation et en entretien des établissements communautaires; les accords culturels; la réduction des déficits; les subventions d'équipement aux localités éloignées; les subventions d'accueil; les subventions à l'histoire locale; les subventions aux musées; le patronage des manifestations publiques, pour ce qui a trait notamment aux arts du spectacle, expositions, conférences et lectures publiques; le transfert des compétences et les projets spéciaux. La Direction a accordé, dans le cadre de ces programmes, 1 118 subventions, soit un total de 2 427 600 dollars.

Le tableau suivant fournit un résumé des subventions accordées en 1986-1987 selon les formules de financement établies :

Programme	Nombre de subventions	Total des montants accordés	Moyenne des montants accordés
Série de concerts pour lesquels on prévoit le transport des spectateurs	8	3 944 $	493 $
Aide à la coordination	16	11 358	710
Subventions d'équipement aux localités éloignées	78	60 946	782
Subventions pour les activités ethnoculturelles	152	588 298	3 871
Subventions de projets			
Subventions de fonctionnement			
Subventions pour les installations	83	453 734	5 467
Aide linguistique	101	108 180	1 072
Musées	87	211 526	2 432
Patronage des manifestations publiques	287	145 052	506
Transfert des compétences	156	44 985	289
	968	1 628 023 $	1 682 $

La Direction a également accordé des subventions de fonctionnement et d'équipement totalisant plus de 8 584 070 dollars aux établissements et organismes suivants : Artspace Inc., le Centre culturel franco-manitobain, le Service de conservation du patrimoine, le Conseil des Arts du Manitoba, la Société du Centre du centenaire du Manitoba, le Conseil interculturel du Manitoba, le musée de l'Homme et de la Nature du Manitoba, le Centre culturel du village Osborne, le Centre ukrainien de l'éducation et de la culture, la Galerie d'art de Winnipeg et l'Auditorium du centenaire de l'Ouest.

En 1986-1987, la Direction a entrepris l'étude du Programme d'aide à la coordination, étude qui s'est traduite par la réduction des montants affectés à ce programme, et par la création du nouveau programme Exposition régionale d'oeuvres d'art sélectionnées.

Après avoir consulté longuement les organismes de parrainage locaux, les artistes manitobains et le Conseil des arts du Manitoba, le ministère a modifié le Programme de patronage des manifestations publiques, de façon à ce que ce dernier réponde davantage aux attentes et aux recommandations de ses utilisateurs. Les changements proposés permettront plus de souplesse à l'échelle locale et aideront les fonctionnaires à mesurer l'efficacité des stratégies relatives à l'agrandissement du marché.

Ressources culturelles

La Direction des ressources culturelles a pour mandat d'encourager et d'aider les projets communautaires qui favorisent le développement d'une culture typiquement manitobaine. Elle y parvient en encourageant les projets communautaires qui permettent à tous les Manitobains de participer à l'étude, à la création, à la production, à l'exposition et à la publication d'oeuvres représentant la culture manitobaine, canadienne et internationale; en aidant les projets qui offrent aux Manitobains la chance de prendre part aux activités culturelles à l'échelle locale; et en encourageant les projets qui permettent aux autochtones, aux francophones et aux groupes ethnoculturels de préserver leur langue et leur culture.

En 1986-1987, la Direction a organisé un concours pour la conception du prix décerné dans le cadre du Programme de distinctions honorifiques de Culture, Patrimoine et Loisirs (maintenant connu sous le nom de Prix Manitoba Awards). Le concours a été remporté par le sculpteur manitobain Gordon Reeve, pour son oeuvre intitulée "Prairie Rainstorm—Prairie Gold". Le nom de l'oeuvre gagnante a été dévoilé le 12 mai 1986 (jour de la Fête du Manitoba), lors de l'annonce officielle des gagnants des Prix Manitoba Awards à la Galerie d'art de Winnipeg.

En janvier 1987, la Direction organisait Franco-Forum I, la première conférence du ministère à se dérouler entièrement en français. Venus de toutes les régions de la province, près de 200 participants ont pu ainsi mieux connaître les programmes et le personnel du ministère, et soumettre des recommandations se rapportant à la communauté francophone et aux suites à donner à cette conférence.

La Direction a créé un programme de subventions, offert une année seulement, destiné à aider les organismes et les personnes invités à se produire en spectacle à Expo 86 à Vancouver. Ainsi, 50 personnes et organismes engagés dans les domaines de la danse, du chant choral et de la musique, de même que 24 orchestres et choeurs formés d'élèves, ont pu bénéficier de cette aide financière.

En guise de contribution à l'Année internationale de la musique (1986), la Direction a prêté son appui financier à l'Association des compositeurs manitobains pour son projet Satori, et au Concours Eckhardt-Gramatté pour les festivités entourant son 10e anniversaire.

En 1986-1987, la Direction a continué de fournir une aide financière et des conseils aux organismes artistiques locaux. Les modifications apportées au Programme de subventions aux conseils culturels des communautés se sont traduites par une augmentation de la moyenne des montants accordés aux 21 conseils artistiques locaux du Manitoba. Des subventions d'immobilisation et de fonctionnement de l'ordre de 588 297 $ ont également été accordées aux organismes ethnoculturels à but non lucratif, dont 171 666 $ affectés à divers projets d'immobilisation. Le Programme d'aide linguistique a attribué 108 180 $ à 101 organismes à but non lucratif qui ont dispensé un enseignement dans les langues ancestrales hors du système des écoles publiques.

Direction des loisirs

La Direction des loisirs a pour mandat d'encourager l'augmentation des possibilités récréatives en favorisant l'utilisation efficace des ressources humaines et financières, ainsi que des installations, en plus de répondre aux besoins particuliers de certains groupes, et de faire comprendre et connaître le monde des loisirs. La Direction offre des services de consultation liés à l'aménagement d'installations de loisirs, aux associations provinciales de loisirs, à divers groupes à besoins spéciaux, à la formation des conseils d'administration constitués de bénévoles et au rôle des directeurs et des commissions de loisirs.

En 1986-1987, les associations provinciales de loisirs ont bénéficié d'une subvention totale de 78 000 $ et se

sont réunies régulièrement afin de discuter des moyens d'augmenter les possibilités de loisirs au Manitoba.

Dans le cadre du Programme de formation des conseils formés de bénévoles, on a continué d'offrir des ateliers aux différents clients du ministère, d'aider ces groupes à trouver puis à former des instructeurs éventuels et de préparer de la documentation qui revêt une importance particulière pour eux. Le conseiller auprès des conseils d'administration formés de bénévoles a, en outre, préparé des séances de formation à l'intention des membres des commissions des loisirs et des directeurs des loisirs dans les régions rurales.

L'organisation de l'atelier de quatre jours intitulé "Youth Take the Lead in Training" a permis à 32 jeunes animateurs d'être en mesure d'offrir des séances de formation à d'autres groupes de jeunes partout dans la province. Les jeunes se sont rendus au centre de formation des instructeurs de Gimli afin d'acquérir une formation de moniteurs de loisirs à temps partiel.

La conférence provinciale sur les loisirs, destinée aux bénévoles des localités et organisée par un comité formé de bénévoles, a attiré 100 personnes. De plus, deux ateliers de formation ont été donnés à l'intention d'environ 50 directeurs des loisirs des régions rurales. Ceux-ci représentaient des districts de loisirs et des municipalités.

Le cours offert par la Direction aux personnes responsables des arénas et des piscines, niveau I et II, a attiré 123 participants. La Direction a également organisé 15 ateliers d'une durée d'une journée dans les domaines de la fabrication de la glace naturelle et artificielle, du fonctionnement des piscines et des installations de loisirs. Ces ateliers ont attiré 350 participants.

En plus des cours de formation, la Direction a préparé de la documentation dont 56 nouvelles ébauches de plans, 18 bulletins de renseignements, le manuel intitulé *Working with Volunteers* et de nombreux communiqués.

La Direction a également administré le programme Camp de jour à Birds Hill, qui donne l'occasion à des garçons et des filles de 6 à 11 ans, qui ont rarement la possibilité de partir en vacances d'été, de faire l'expérience du camping pendant la semaine.

En 1986-1987, la Direction a entrepris, en collaboration avec les Services régionaux et Recherche et planification, l'élaboration d'une déclaration de principes en matière de loisirs.

Services des bibliothèques publiques

Les Services des bibliothèques publiques fournissent une aide directe aux 36 réseaux de bibliothèques publiques du Manitoba au moyen de subventions, de services d'experts-conseils, de services de soutien centralisés et de programmes de perfectionnement. Ces bibliothèques poursuivent toutes divers objectifs dans les domaines de la culture, du patrimoine, des loisirs et de l'information.

En avril 1986, les membres du Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale se réunissaient à Winnipeg pour la première fois depuis la création de cet organisme. En octobre de la même année, plus de 500 délégués ont participé, à Winnipeg, à la première conférence nationale sur la littérature de jeunesse. La Direction des services des bibliothèques publiques a en outre accordé une aide financière de 2 000 $ à la conférence "Canadian Images Canadiennes", et aidé à la préparation et à l'organisation de cette conférence. En octobre 1986, Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba était l'hôte du Comité du réseau de ressources de la Bibliothèque nationale du Canada. Enfin, 22 personnes liées de près ou de loin aux services de bibliothèques ont participé pendant deux jours à une étude concernant le partage des ressources documentaires au Manitoba.

En 1986-1987, la ministre annonçait que la subvention de fonctionnement accordée à la Bibliothèque publique de Winnipeg passait de 2 à 2.33 dollars par habitant, ce qui représente une augmentation de 185 000 $. La Bibliothèque publique de Winnipeg se voyait accorder par la même occasion une subvention supplémentaire de 500 000 $, destinée exclusivement à de nouvelles acquisitions.

En 1986-1987, un montant total de 2 375 663 $ a été versé à 36 bibliothèques publiques sous forme de subventions de fonctionnement et une subvention de fondation de 5 000 $ a été accordée à la bibliothèque de la région des parcs, à la suite de l'inauguration d'une bibliothèque dans le village de Shoal Lake. En comptant les habitants de cette municipalité, le nombre de Manitobains bénéficiant d'un service de bibliothèque locale est maintenant de 817 770, ce qui represente 80,4 % de la population de la province.

Le Programme d'aide aux projets d'investissement des bibliothèques rurales, qui fournit des fonds afin d'aider à la rénovation ou à la construction de bibliothèques, s'est poursuivi jusqu'au dernier trimestre de l'année financière. Un comité d'étude a autorisé la distribution de 129 816 $ à sept bibliothèques en vertu de ce programme.

Le Centre du livre pour enfants a obtenu une subvention de 3 000 $ pour son Festival du livre pour enfants de 1986. Trois associations provinciales de bibliothèques, l'Association des bibliotechniciens du Manitoba, l'Association des bibliothèques du Manitoba et l'Association des administrateurs de bibliothèques du Manitoba, ont obtenu des subventions de fonctionnement s'élevant au total à 10 336 $. Du 1er septembre 1986 au 28 février 1987, le personnel et les administrateurs des bibliothèques rurales déjà établies ont pu profiter de deux programmes de subventions spéciales. En effet, les personnes qui désiraient participer à des conférences ou à des ateliers offerts dans toute la province et portant sur les services de bibliothèques étaient admissibles à une aide en vertu du Programme de paiement des frais d'inscription, ainsi que du Programme de paiement des frais de voyage.

En 1986-1987, on a délaissé les grandes réunions officielles au profit de réunions de moindre ampleur axées sur l'éducation permanente. En avril 1986, se tenait à Winnipeg le séminaire de printemps qui a attiré 102 délégués de 26 bibliothèques publiques. En janvier, le personnel des Services d'expansion organisait un programme d'orientation et de formation d'une durée de quatre jours, afin de permettre aux bibliotechniciens travaillant depuis peu dans des bibliothèques publiques rurales de se familiariser avec les ressources et les services offerts par la Direction des services des bibliothèques publiques. Afin de répondre aux besoins accrus en matière de formation à l'échelle locale, six ateliers d'une durée d'une journée ont été donnés sur place pendant l'année.

Le *Public Library Services Newsletter*, une publication bi-mensuelle, a continué d'assurer efficacement le lien entre les bibliothèques publiques rurales et la Direction. L'édition 1986 du *Répertoire des bibliothèques du Manitoba* a été publiée et distribuée à toutes les personnes qui sont liées de près ou de loin aux services de bibliothèque. Le programme de lecture estivale, organisé en collaboration avec la Bibliothèque publique de Winnipeg, s'est poursuivi cette année avec comme thème : "portes ouvertes à l'aventure". Des affiches, des signets, des dépliants et un cahier publicitaire à cet effet ont été distribués dans toutes les bibliothèques rurales.

Les Services des bibliothèques publiques répondent aux demandes de catalogage provenant de 27 bibliothèques publiques rurales, et gardent à jour le catalogue collectif des titres que possèdent les 35 bibliothèques publiques rurales du Manitoba, ce qui permet à ces dernières de prendre part aux réseaux de partage des ressources documentaires. La Direction a reçu cette année un total de 11 676 demandes de catalogage d'ouvrages non romanesques, et procédé à 3 705 mises à jour du catalogue collectif, ce qui représente une augmentation de 34 % des demandes en provenance des bibliothèques publiques rurales. Le personnel de huit bibliothèques publiques rurales a pu suivre sur place une séance d'orientation portant sur le catalogage, tandis que s'est tenu, à la bibliothèque communautaire de Selkirk, un atelier spécial au niveau avancé en matière de catalogage.

Afin de faciliter la localisation et les prêts d'ouvrages d'autres bibliothèques et institutions canadiennes, les Services des bibliothèques publiques ont accès à des bases de données et à des réseaux tels que DOBIS, KIST, CANUC:H, CATSS et REFCATS. La Section de catalogage a reçu, de la part des bibliothèques publiques rurales, 11 597 demandes de prêt de documents figurant dans la collection d'autres institutions, soit une augmentation de six pour cent par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 3 143 demandes visaient des ouvrages répertoriés au Manitoba, ce qui représente une augmentation de 13 % pour ce qui est du partage des ressources documentaires entre les bibliothèques publiques rurales. La Direction a également répondu à 11 597 demandes d'identification de titres ou de localisation d'ouvrages, soit 11 % de plus par rapport à 1985-1986.

Afin de continuer à offrir des services de bibliothèque aux Manitobains des régions rurales et du Nord dépourvues de bibliothèques, et afin de munir les bibliothèques publiques rurales de nouveaux outils qui leur permettront de mieux répondre aux demandes de renseignements des Manitobains, la Direction a dépensé 120 170 $ pour l'achat de nouveau matériel de bibliothèque. En 1986-1987, 68 477 ouvrages ont été expédiés à 5 281 Manitobains des régions rurales qui n'avaient pas accès à une bibliothèque locale. Les bibliothèques itinérantes ont fourni 57 collections à 34 localités. La Direction a distribué aux bibliothèques publiques rurales du Manitoba 1 826 films 16 mm, ainsi qu'un catalogue contenant la liste de 80 nouveaux titres. Les Services des bibliothèques publiques ont reçu, des bibliothèques rurales, 10 % de plus de demandes de livres parlés. En outre, 3 642 demandes concernaient des ouvrages de la collection des services et 1 322 concernaient des ouvrages figurant dans la collection de la Bibliothèque municipale de Winnipeg, et qui ont été envoyés grâce à une entente relative au partage des ressources documentaires.

Avec l'appui constant de la Bibliothèque nationale, 5 626 ouvrages imprimés en 24 langues différentes ont été envoyés à 28 bibliothèques, tandis que 1 907 ouvrages en français étaient expédiés à 14 bibliothèques publiques rurales. En outre, 25 bibliothèques publiques rurales ont reçu 4 900 ouvrages imprimés en gros caractères.

Ressources historiques

La Direction des ressources historiques a pour mandat de faire prendre conscience de l'importance du patrimoine à l'échelle locale et d'encourager la participation à cet égard. Pour ce faire, la Direction offre des programmes de subventions et fournit des conseils techniques dans les domaines de l'archéologie, de l'architecture, de l'histoire et des musées. Les programmes de la Direction favorisent la découverte des richesses patrimoniales manitobaines les plus précieuses, les plus rares et les plus représentatives; visent à mieux faire connaître, interpréter et honorer la vie culturelle manitobaine d'autrefois; assurent la protection des principaux sites historiques et encouragent les particuliers à évaluer leur rôle dans la conservation du patrimoine culturel de la province.

En 1986-1987, la Direction a supervisé les travaux préparatoires à la proclamation, le 12 mai 1986 (jour de la Fête du Manitoba), de la Loi sur les richesses du patrimoine. La Direction a ensuite organisé des tournées provinciales afin de promouvoir la loi en question. La Direction a également aidé la ministre à qualifier de sites du patrimoine provincial, en vertu de la nouvelle loi, l'église catholique ukrainienne de l'Immaculé conception de Cook's Creek, ainsi que l'édifice municipal et l'auditorium de Virden. Elle a, de plus, aidé les municipalité à qualifier de sites du patrimoine municipal "The Castle" de Minnedosa, ainsi que la maison Inglewood-Malcom Leitch à Oak Lake.

Quatre plaques commémoratives ont été installées afin de reconnaître des thèmes et des personnages marquants de l'histoire manitobaine dont : le centième anniversaire de l'arrivée de l'Armée du salut au Manitoba, en reconnaissance du travail de cet organisme dans les secteurs de la santé et des services sociaux (hôpital Grace de Winnipeg), et A.A. Heaps, syndicaliste, chef de file de la grève générale de Winnipeg en 1919 et député au Parlement (1925-1940), connu également pour sa contribution à l'établissement des programmes de pension de vieillesse et d'assurance-chômage (immeuble A.A. Heaps de Winnipeg).

La Direction a participé à 198 ateliers, manifestations spéciales et présentations portant sur le patrimoine du Manitoba dont la Fête du Manitoba, la Journée du patrimoine, Franco-Forum I, la Journée internationale de la femme, une visite des sites de la grève générale de Winnipeg et les discours donnés dans le cadre du recyclage annuel de la Manitoba Teachers' Society.

La Direction a accordé 107 subventions de fonctionnement aux musées et aux organismes provinciaux du patrimoine et 15 subventions visant à la conservation de bâtiments qualifiés de sites du patrimoine provincial ou municipal, dont une subvention spéciale de 500 000 $ versée au propriétaire de l'ancien palais de justice du Pas.

On a délivré 56 permis pour des projets de recherches archéologiques, dont les études menées sur le terrain à "Lane's Post", un poste de traite et une ferme expérimentale situé à White Horse Plains et géré, au milieu du XIX^{e} siècle, par la Compagnie de la Baie d'hudson. La Direction a en outre entrepris sept études d'impact relativement à des projets d'aménagement dans des secteurs susceptibles de renfermer des richesses patrimoniales. Certaines de ces études se rapportaient aux projets des centrales électriques Limestone et Conawapa, ainsi qu'au site proposé de la Russel Potash Mine. Au total, 174 nouveaux sites archéologiques sont venus grossir l'inventaire existant, ce qui porte à 1 545 le nombre total de sites répertoriés dans la banque de données, dont 501 sites archéologiques, 794 sites architecturaux et 250 sites historiques.

La Direction a publié 34 rapports et documents, notamment le livre intitulé *Ukrainian Churches in Manitoba*, afin de commémorer le millième anniversaire du christianisme en Ukraine, de même que cinq brochures expliquant les principales dispositions de la Loi sur les richesses du patrimoine.

Programme Place aux communautés

Le Programme Place aux communautés aide les organismes à mettre en oeuvre des projets d'immobilisation qui, une fois terminés, contribueront à la qualité de la vie au sein des collectivités locales. Créé en janvier 1987 pour une durée de quatre ans, le Programme dispose d'un budget total de 40 millions qui sera accordé, sous forme de subventions, à des organismes à but non lucratif comme les associations sportives et récréatives, les bibliothèques, les musées, les groupes ethnoculturels, les centres de ressources communautaires, les garderies et les groupes de personnes âgées. Les municipalités, les bandes indiennes, ainsi que les conseils et les comités communautaires du Nord, peuvent également soumettre des projets, sauf s'il s'agit de travaux publics. Les subventions peuvent atteindre 50 % des coûts des projets admissibles, jusqu'à concurrence de 75 000 $ par projet.

Les périodes consacrées à la réception des demandes sont annoncées dans les médias, ainsi que dans les bureaux régionaux de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba, Services de l'emploi et Sécurité économique et Affaires du Nord. Après la date limite mettant fin à la première période de réception des demandes, vers la fin de l'année financière 1986-1987, le Programme avait reçu 511 demandes. Le Programme offre également un service de consultation technique afin d'aider les requérants à planifier et à mettre en oeuvre leur projet.

Division des services régionaux

La Division des services régionaux a pour mandat de faire connaître les programmes qui reconnaissent les besoins propres à chaque localité manitobaine, et d'encourager la participation à ces programmes. Elle y parvient en offrant des services de consultation qui facilitent l'accès aux programmes du ministère et qui favorisent la création ou l'expansion d'organisations puissantes ayant leurs racines dans les localités. Le personnel des huit bureaux régionaux sont chargés d'offrir les programmes et de permettre aux localités de bénéficier des services offerts par les directions suivantes : Administration des subventions, Ressources culturelles, Loisirs, Services des bibliothèques publiques, Ressources historiques, Archives provinciales, Politique des télécommunications, ainsi que les programmes sportifs, au nom de Santé Manitoba.

La raison qui explique la décentralisation de la Division des services régionaux est qu'elle permet de mieux répondre aux besoins des collectivités locales. Un des principaux objectifs de la Division est d'assurer une présence plus visible et une plus grande utilisation des programmes, des subventions et des services du ministère. La modernisation planifiée des bureaux régionaux, dont la mise en place de machines de traitement de texte et d'ordinateurs, a permis d'améliorer la circulation du flot d'information entre les clients locaux et neuf directions du gouvernement. En juillet, le réseau de bureaux régionaux de la Division a pris de l'expansion avec l'établissement, à Flin Flon, d'un bureau dans l'immeuble Barrow qui abrite les bureaux du gouvernement.

La Division a convié des représentants locaux, régionaux et de districts à une série de réunions publiques présidée par la ministre, et que la Division était chargée de superviser. Ces réunions avaient comme objectif de connaître l'opinion de ces personnes afin de permettre l'élaboration d'une déclaration de principes en matière de loisirs. Ces réunions ont eu lieu à Selkirk, Brandon, Carman, Thompson, Dauphin, Beauséjour et Winnipeg. La Division a également supervisé une autre série de réunions publiques à l'échelle régionale, qui visaient cette fois à présenter la nouvelle Loi sur les richesses du patrimoine et les programmes créés en vertu de la Loi.

Parmi les principaux projets organisés à l'échelle régionale mentionnons le "Mini-contact" dans la région du Nord, qui s'est tenu à Flin Flon; l'organisation du premier festival pour enfants de la région d'Entre-les-Lacs; le programme "Fitness Fun Challenge" mis sur pied, à titre d'essai, dans trois localités éloignées du Nord; la création du Comité du patrimoine de Morden, le premier du genre en région rurale; les consultations avec le conseil tribal du Sud-Est, en vue d'encourager la prestation de programmes aux localités éloignées de la région de l'est du Manitoba; et la tenue d'un atelier portant sur les loisirs, à l'intention des représentants des localités éloignées de la région du nord du Manitoba.

Devant l'affermissement de l'identité régionale et l'augmentation des demandes relatives à l'obtention de services régionaux particuliers, la Division a, en 1986-1987, aidé davantage les organismes régionaux qui se donnent les moyens de se prendre en main et qui mettent en valeur leurs ressources. La conférence sur la condition physique qui s'est tenue dans la région d'Entre-les-Lacs constitue un exemple de projet qui favorise l'essor local et régional. Le personnel des services régionaux a offert des services de consultation et de supervision au nom de 19 ministères et organismes représentant trois paliers de gouvernement. On a également procédé à un inventaire des ressources existantes et mis sur pied à Gimli, Arborg, Riverton, Lundar-Eriksdale, Teulon et Peguis, des comités locaux de promotion de la condition physique formés de bénévoles.

En outre, 84 étudiants en provenance de localités éloignées de la région du nord du Manitoba ont suivi un programme de formation portant sur l'animation et la conception de programmes. Ces étudiants sont ensuite retournés dans leurs réserves et localités respectives, afin de créer des programmes de loisirs destinés aux jeunes. Après avoir obtenu une subvention modeste, les conseils communautaires Nord ont donné leur accord pour que les locaux de dix écoles servent à des fins communautaires. Ainsi, il est dorénavant possible d'organiser, dans ces établissements scolaires, des programmes et des activités communautaires.

Grâce au Programme de sécurité aquatique du Nord, 1 500 jeunes Indiens et Métis ont pu apprendre à nager. Le programme, qui a pris de l'expansion, offre maintenant une formation en animation et un enseignement pratique qui ont permis au personnel du programme de découvrir 32 animateurs potentiels.

Grâce au Programme de subventions aux districts ruraux de loisirs, trois corporations municipales ou plus et au moins une division scolaire qui s'y rattache peuvent mettre leurs ressources en commun et former un district, puis engager à plein temps un directeur des loisirs. Ainsi, 295 000 $ ont été distribués, sous forme de subventions, à 32 districts. Qui plus est, 112 corporations municipales et 26 divisions scolaires ont participé à ce programme qui emploie 33 directeurs des loisirs.

Services Régionaux

Frontières

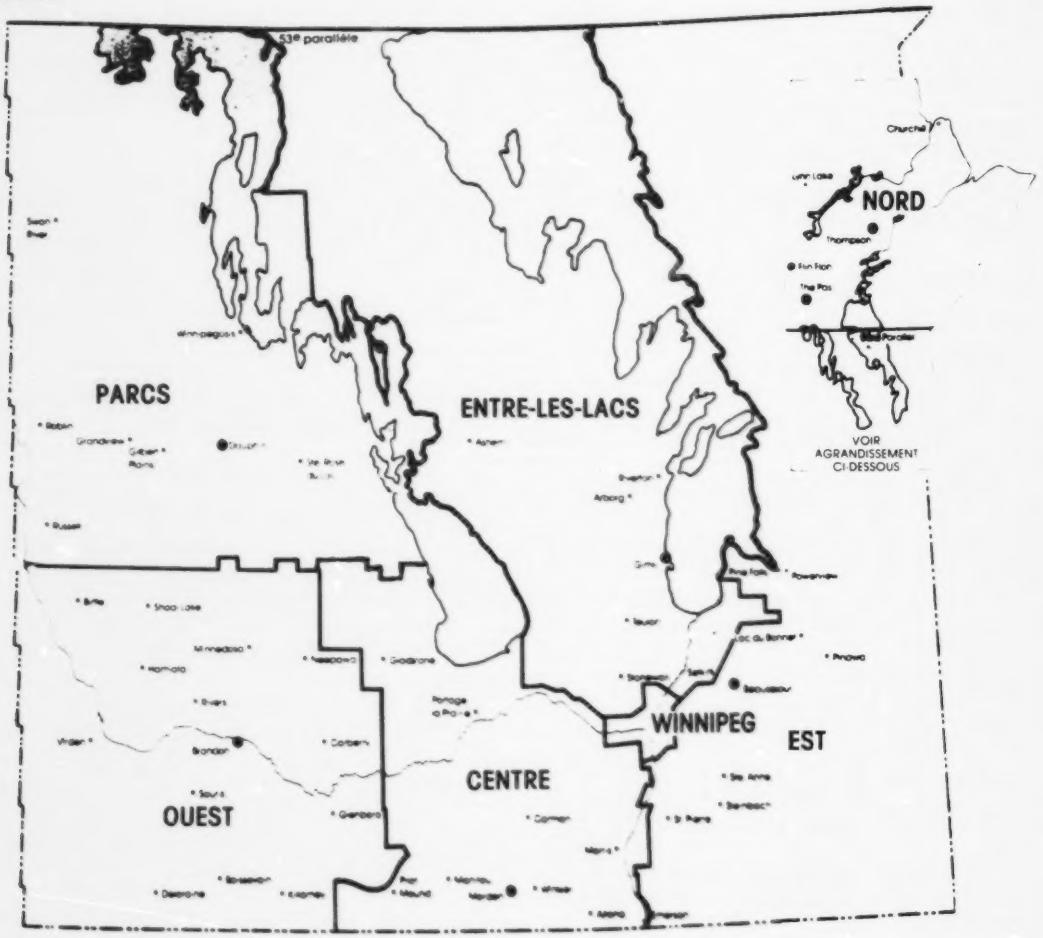

Bureaux Régionaux

RÉGION DE L'OUEST
340, 9e Rue, pièce 116
Brandon (Manitoba) R7A 6C2
Téléphone : 726-6066

RÉGION DE L'EST
31, 1re Rue sud
C.P. 50
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Téléphone : 268-1411

RÉGION DU CENTRE
225, avenue Wardrop
C.P. 1750
Morden (Manitoba) R0G 1J0
Téléphone : 822-5418

RÉGION D'ENTRE-LES-LACS
114, 6e Avenue
C.P. 1519
Gimli (Manitoba) R0G 1B0
Téléphone : 642-5155

RÉGION DES PARCS
27, 2e Avenue sud-ouest
C.P. 14
Dauphin (Manitoba) R7N 3E5
Téléphone : 638-9111

WINNIPEG
177, avenue Lombard, pièce 401
Winnipeg (Manitoba) R3B 0W5
Téléphone : 945-4473

RÉGION DU NORD
59, promenade Elizabeth
C.P. 21
Thompson (Manitoba) R8N 1X4
Téléphone : 778-4411

Angle de la 3e avenue et de l'avenue Ross
C.P. 2550
The Pas (Manitoba) R9A 1M4
Téléphone : 623-6411

143, rue Main, pièce 204
Flin Flon (Manitoba) R0A 1K8
Téléphone : 687-3928

Documentation et information

Mise sur pied en 1983, la Division de la documentation et de l'information est responsable de la Bibliothèque de l'Assemblée législative et des Archives provinciales, qui tirent leurs attributions de la même loi. La Division assure un service centralisé de renseignements d'ordre général et historique aux membres de l'Assemblée législative, aux ministères, aux organismes publics et au grand public. La Division offre également aux administrations locales, aux gouvernements provinciaux et aux autorités scolaires, un service de gestion des documents.

Archives provinciales

Les Archives provinciales du Manitoba ont pour mission d'assurer et de promouvoir une saine gestion des documents reçus, créés et préservés par le gouvernement et les tribunaux du Manitoba, ainsi que de veiller à l'élimination appropriée de certains documents. Elles partagent également, avec d'autres dépôts d'archives, la responsabilité de l'acquisition et la préservation des documents de sources privées.

En 1986-1987, les Archives provinciales se sont dotées d'un nouveau centre de dépôt d'une capacité de 105 000 pieds cubes, afin d'emmagasiner les documents du gouvernement prêts à être éliminés, ainsi que d'une chambre à environnement contrôlé d'une capacité de 35 000 pieds cubes, pour les documents d'archives gardés en permanence. Les Archives ont aussi lancé les programmes de subventions à l'histoire orale et de subventions d'aménagement et d'équipement destinées aux dépôts d'archives; dépensé 23 070 $ versés par le Conseil canadien des archives afin de mener à bien cinq projets visant à rattraper le retard accumulé; pris une part active à l'expansion des réseaux d'archives provinciales; organisé les réunions nationales de L'Association canadienne des archivistes et du Conseil des archivistes fédéraux, provinciaux et territoriaux; et continué à répondre aux demandes concernant les documents en mauvais état des Archives canadiennes.

La Section des documents officiels a aidé davantage les ministères à reconnaître et à décrire les systèmes de documentation, ainsi qu'à établir la liste des documents éliminables. Le personnel de la Section a effectué 765 visites "à domicile" dans différents bureaux du gouvernement, afin d'aider les ministères à se préparer en vue de l'entrée en vigueur de la Loi sur la liberté d'accès à l'information, de les encourager à adopter de bonnes pratiques en matière de gestion des documents et à sauvegarder les documents destinés à être conservés en permanence dans les centres de dépôt des Archives. En 1986-1987, 1 504 pieds cubes de documents officiels ont été transférés aux Archives. Le Centre de dépôt des documents officiels et le laboratoire micrographique ont également offert un service centralisé d'entreposage, de récupération et d'information.

La Section des archives historiques a continué d'augmenter sa collection d'ouvrages traitant des domaines prioritaires; entre autres les ouvrages relatifs aux femmes, aux enfants, à la main-d'oeuvre, au Nord, aux entreprises indépendantes, ainsi qu'aux groupes ethniques et minoritaires. Les domaines prioritaires représentaient 55 % de toute la documentation traitée. Parmi les collections dignes d'intérêt du Programme de documentation écrite mentionnons les documents du Centre "perspectives des ainés", de l'"Order of the Eastern Star", des Guides du Canada (Conseil du Manitoba), de la Manitoba Teachers' Association, du projet Lambda, du Syndicat des détaillants, grossistes et magasins à rayons, et du Syndicat des métallurgistes, local 3272. Le personnel du programme de projections animées et sonores a organisé six ateliers portant sur l'histoire orale. La plupart des 103 participants à ces ateliers étaient engagés dans neufs projets financés en vertu du Programme de subventions à l'histoire orale. Entre autres acquisitions, le programme a reçu 236 interviews d'histoire orale, 100 films cinématographiques et 345 enregistrements sonores. Le Programme d'images photographiques a reçu plus de 18 000 négatifs (la plupart venaient du *Winnipeg Free Press*), plus de 4 000 photographies, ainsi que 1 631 cartes et atlas.

Les Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont reçu 300 pieds cubes de documentation et 20 000 images photographiques se rapportant pour la plupart aux habitants et aux paysages de la région du nord du Manitoba. Ces documents provenaient des bureaux de la Compagnie à Winnipeg et à Toronto, ainsi que de sources privées. Le personnel des Archives a procédé au traitement de 780 pieds cubes de documents écrits et catalogué 11 600 images photographiques, 1 400 devis architecturaux et 1 000 monographies destinés au grand public. La production de microfilms a augmenté de 10 %, ce qui permet de respecter l'accord conclu avec le "Public Records Office" et les Archives nationales du Canada, et de répondre du même coup aux besoins en matière de diffusion. Le Programme de prêt entre les dépôts d'archives a reçu 218 demandes relatives à 469 bobines, une augmentation de 180 % par rapport à 1986-1987.

Le personnel du laboratoire de conservation a procédé au traitement partiel d'environ 22 000 pages de documents et au traitement complet de 850 pages, et a restauré 265 cartes, 57 oeuvres d'art, 1 675 photographies et 47 livres reliés. Dans le cadre du Service manitobain de conservation du patrimoine, le personnel a également présenté cinq ateliers et projections de diapositives à Steinbach, Dauphin, Brandon et Win-

nipeg, et mené à bien six importants projets de restauration. Le personnel a également répondu à six demandes relatives à des documents endommagés à la suite de sinistres et joué un rôle de premier plan dans la récupération de 350 pieds cubes de documents.

Bibliothèque de l'Assemblée législative

En conformité avec son obligation réglementaire, la Bibliothèque de l'Assemblée législative représente une source d'information essentielle pour les députés, le personnel des ministères et des organismes du gouvernement ainsi que les commissions d'enquêtes, les comités spéciaux et les groupes d'étude régulièrement nommés par le gouvernement. En tant que bibliothèque de recherche, elle est aussi au service de la communauté universitaire et du grand public.

Les principales collections, dont la collection la plus complète de publications officielles de la province, se trouvent dans l'immeuble des Archives provinciales. La salle de lecture du Palais législatif abrite une collection d'ouvrages de référence essentiels et les députés peuvent également y consulter un grand choix de revues, de publications officielles et de journaux.

En 1986-1987, le personnel des Services d'information et de recherche ont répondu à 10 011 demandes de recherches, facilité la consultation sur place de 39 527 ouvrages, prêté 5 294 documents à des fonctionnaires du gouvernement et procédé à 960 transactions liées au service de prêts entre bibliothèques. Les publications officielles sont les documents les plus en demande de la collection. En effet, ils représentent 48 % de tous les documents consultés et empruntés par les clients du gouvernement, ainsi que par les chercheurs et les étudiants de partout au Canada, aux États-Unis et dans le monde. Le recours sur place, par le grand public, aux services et aux documents de la Bibliothèque a diminué d'environ 27 % par rapport à 1985-1986. Par contre, pendant la même période, la consultation des ouvrages de références de la Salle de lecture du Palais législatif et les emprunts directs ont augmenté de 25 %, tandis que les activités relatives au service de prêts entre bibliothèques ont doublé.

La réserve, une partie importante du service offert par la Bibliothèque législative depuis sa création en 1870, s'est enrichie de dons provenant de sources privées et gouvernementales. Par exemple, une collection reçue depuis peu a été évaluée à plus de 9 000 $ par le Conseil national d'évaluation des archives.

La Section des services techniques commande, reçoit, organise, catalogue, classe et met en rayons toutes les publications reçues à la Bibliothèque. En 1986-1987, la collection s'est enrichie de 87 348 pièces. De ce nombre, 48 172 étaient des documents officiels, ce qui représente une augmentation de six pour cent par rapport à l'année précédente. La quantité de documents officiels qui viennent grossir la collection varie d'une année à l'autre en fonction des fluctuations administratives et législatives des instances avec lesquelles la Bibliothèque a conclu des ententes relatives aux échanges et aux dépôt de documents. Le personnel de la Section a catalogué et classé tous les livres reçus (822 titres), et catalogué 60 % des monographies officielles (2 390 titres). Le nombre total d'ouvrages catalogués cette année (3 696 titres), constitue une augmentation de 21 % par rapport à 1985-1986.

La Bibliothèque fait régulièrement paraître les publications à l'intention des députés, des fonctionnaires, du public et des bibliothèques. Le *Manitoba Government Publications* (Publications du gouvernement manitobain) fournit une liste mensuelle unique des diverses publications des ministères et des organismes publics. Elle contient des renseignements sur l'origine et, le cas échéant, le prix de chaque article. Le *Selected New Titles* (Sélection de nouveaux titres), une autre publication mensuelle, est aussi une liste générale des nouvelles acquisitions les plus importantes de la collection dans le domaine des livres et des publications. Quant au *Current Periodicals Contents* (Tables des matières des revues d'actualité), il est publié deux fois par mois à l'intention des députés et rassemble les tables des matières d'un certain nombre de revues d'actualité dans des domaines présentant un intérêt particulier pour les législateurs.

La Bibliothèque de l'Assemblée législative a participé à un important projet de création d'un groupe de partage des ressources des bibliothèques du Manitoba, dont le mandat est d'explorer de nouvelles avenues en matière de collaboration entre les diverses bibliothèques de la province. Le groupe a l'intention de soumettre des recommandations précises et de mettre sur pied, en 1987-1988, des projets de partage des ressources. La Bibliothèque continue de participer au Plan décentralisé pour les journaux canadiens établi par la Bibliothèque nationale, en prêtant ses locaux et son équipement aux membres de l'Association des bibliothèques du Manitoba engagés dans le projet Journaux Manitoba, et permettant à ces personnes de consulter sa collection de journaux. Les participants au projet ont élaboré un plan détaillé visant à préserver et à répertorier les journaux du Manitoba, et ont publié le *Manitoba Checklist of Newspapers 1859 to 1986*, un index détaillé de tous les journaux locaux et des dépôts dans lesquels ils sont gardés.

Division des services de communication

La Division des services de communication offre un service d'appui intégré en matière de communication aux ministères, aux organismes publics et aux sociétés de la Couronne. La Division regroupe le bureau du sous-ministre adjoint, ainsi que les directions suivantes : le Service de soutien à la clientèle, le Service de consultation, le Service d'information du public, le Bureau de l'Imprimeur de la Reine et le Service de traduction.

Service de soutien à la clientèle

Le Service de soutien à la clientèle a pour mandat d'aider les ministères, les organismes publics et les sociétés de la Couronne à mettre en oeuvre des projets de communication efficaces et économiquement rentables, en leur offrant un service de soutien en matière de planification et d'achat, et en veillant à ce que les dépenses liées au domaine des communications ne dépassent pas les limites permises. Pour atteindre les objectifs du programme, le Service offre à ses clients des conseils qui leur permettent d'élaborer des projets ou de procéder à des appels d'offres dans les domaines suivants : services de création artistique offerts par des agences de publicité; planification, analyse et placement avec les médias, et services d'impression. Le système d'appel d'offres, la fréquence et l'importance des commandes de même que les remises accordées par les médias permettent de rentabiliser les achats.

Service de consultation

Le Service de consultation est chargé de mettre en oeuvre des projets de communication efficaces et économiquement rentables, en offrant aux ministères, aux organismes publics et aux sociétés de la Couronne des services de consultation en matière de planification, de coordination, de production et d'achat de services de création artistique. La Direction doit également mettre en place un système de surveillance et de mise à jour du programme d'identité visuelle, et veiller à l'application de la Loi sur les armoiries, l'emblème et le tartan.

La Direction a répondu à une moyenne mensuelle de 720 demandes émanants des clients des différents ministères. Il s'agissait en fait de demandes de services de consultation et de production formulées par les fonctionnaires dans les domaines de l'édition, de la rédaction, de l'audio-visuel, des expositions, de l'illustration et du graphisme, de la conception graphique, de la radiotélédiffusion et des projections animées, de même que des appels d'offre et l'adjudication de contrats aux fournisseurs de ces mêmes services. En 1986-1987, la Direction a répondu à un total d'environ 9 000 demandes de services, soit une hausse de quatre pour cent par rapport à 1985-1986, attribuable en grande partie à l'augmentation des demandes des différents ministères relatives aux services audio-visuels. En outre, le bibliotechnicien responsable des projections audio-visuelles a répondu à environ 700 demandes "sur place" de personnes qui désiraient obtenir des reproductions de diapositives, ainsi que des photographies et des imprimés.

Le personnel du Programme d'identité visuelle a continué de surveiller la mise en oeuvre de la politique à cet égard et de fournir des directives de façon à maintenir la qualité, la rentabilité et l'efficacité du matériel de communication du gouvernement.

Service d'information du public

La Direction a pour mission d'informer le public des programmes, de la politique et des services provinciaux mis en oeuvre par les ministères et les organismes gouvernementaux, essentiellement par l'intermédiaire des médias réguliers. La Direction administre également le Service fédéral-provincial de renseignements au public, un service téléphonique de renseignements et d'orientation qui a reçu cette année 138 277 demandes de renseignements, une augmentation de cinq pour cent par rapport à 1985-1986.

Bureau de l'Imprimeur de la Reine

Le Bureau de l'Imprimeur de la Reine tire ses attributions de la Loi sur les publications officielles. Il est responsable des services de composition, du maintien de la qualité des travaux d'imprimerie, de l'impression interne, des services de photographie, de la papeterie et des fournitures de bureau, et cela pour tous les ministères, certaines sociétés de la Couronne et commissions, et quelques organismes publics. Le Bureau est chargé de publier la *Manitoba Gazette* une fois par semaine et de l'envoyer à 1 100 abonnés. Le Bureau est également chargé d'imprimer, de publier et de distribuer les projets de loi, les lois et les règlements de la Province du Manitoba. Il assure également un service de mise à jour des lois et règlements du Manitoba qui comptent plus de 8 000 abonnés. On peut se procurer ces publications en les achetant à la pièce ou en s'y abonnant.

Conformément à l'article 20 de la Loi sur les publications officielles, l'annexe A comporte la lettre d'accompagnement, le relevé de compte et le rapport du vérificateur provincial sur l'Imprimeur de la Reine pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1987.

Service de traduction

La Direction a pour mandat d'offrir des services de traduction et d'interprétation à tous les ministères, organismes et sociétés de la Couronne du gouvernement du Manitoba, ainsi qu'à l'Assemblée législative et aux tribunaux.

Pour l'année qui vient de s'écouler, la traduction se décompose ainsi :

	Nombre de demandes	Nombre de pages
De l'anglais vers le français	973	7 487
Du français vers l'anglais	320	2 331
Autres langues	84	432
Services d'interprétation	68	
Total	1 445	10 250

Recherche et planification

La Direction de la recherche et de la planification a pour mandat d'aider le ministère et la haute direction à répondre aux exigences dans les domaines de l'élaboration de la politique, de la planification et de la supervision de l'information. La Direction participe à l'élaboration de la politique notamment en mettant à profit ses compétences dans les domaines de la recherche et de l'organisation, en supervisant et en distribuant l'information relative à la planification et aux prises de décisions, et en offrant aux directions des conseils techniques dans les domaines faisant l'objet de recherches.

En 1986-1987, la Direction de la recherche et de la planification a contribué à de nombreuses réalisations, notamment, en rédigeant et en distribuant, en collaboration avec Industrie, Commerce et Technologie Manitoba, un document de travail intitulé *The Canada/U.S. Trade Negotiations and their relation to Cultural Issues in Canada and Manitoba*; en aidant le gouvernement à répondre aux questions et aux problèmes qu'entraîne la révision de la Loi fédérale sur les droits d'auteurs, en supervisant la mise en oeuvre d'une politique des loisirs à long terme; en menant les recherches relatives au statut de l'artiste; en terminant l'étude sur les librairies indépendantes, qui propose certains programmes de distribution des livres du Manitoba; en participant à une étude nationale visant à définir le dimensions économiques du secteur culturel, étude qui se penche plus particulièrement sur les arts de la scène, les arts visuels et les médias; en procédant à une analyse qui met en lumière les facteurs externes qui ont une influence sur le ministère; en procédant à l'étude de l'énoncé des objectifs du ministère; en collaborant avec Statistique Canada à la collecte de données concernant les dépenses liées à la culture; en préparant le matériel nécessaire aux conférences fédérales-provinciales, et finalement en coordonnant l'information qui sera utilisée par les autres ministères et par le Cabinet.

Entreprises de la culture

Le 11 juin 1984, le Canada et le Manitoba ont signé l'Entente auxiliaire de développement des entreprises des communications et de la culture qui s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional (EDÉR). Les dépenses totales prévues en vertu de cette entente sont de l'ordre de 21 millions de dollars, dont 13 millions reviennent au gouvernement fédéral et 8 millions à la province, par l'intermédiaire du Fonds manitobain de soutien à l'emploi. La Direction des entreprises de la culture est chargée de mettre à exécution la partie manitobaine de l'entente auxiliaire, ainsi que d'élaborer et de mettre en oeuvre des programmes manitobains d'aide à l'industrie du film et de la vidéo ainsi qu'à l'édition.

La Direction a mis en oeuvre Film Manitoba et le Programme d'aide aux entreprises de l'édition, deux programmes d'aide aux industries culturelles créés en vertu des dispositions de l'entente auxiliaire. En 1986-1987, Film Manitoba a aidé 22 nouveaux projets cinématographiques et projets vidéo, ce qui porte à 38 le nombre de projets ayant reçu un tel appui, depuis la création du programme en 1985. Des ateliers de perfectionnement professionnel dans les domaines de la commercialisation, de la gestion financière et de la création ont été donnés dans le cadre du Programme d'aide aux entreprises de l'édition. On a pu également, sous les auspices du même programme, procéder à l'étape finale d'un programme d'achat pour les bibliothèques scolaires, qui a permis à ces dernières de se procurer de nouveaux livres et périodiques manitobains.

En 1986-1987, la Direction a créé trois nouveaux programmes d'aide à l'édition. Le Programme d'aide à l'emploi a payé une partie du salaire et a aidé à la formation des titulaires de postes principaux de dix maisons d'édition. Le Programme d'aide à la commercialisation, mis sur pied en janvier, aide les éditeurs à entreprendre de nouveaux projets de commercialisation qui leur permettront d'augmenter leur ventes et d'élargir leur part de marché. Dans le cadre du Programme d'accès à la nouvelle technologie, la Direction a aidé au projet "Manitobytes", qui a permis à un groupe de huit éditeurs de livres de se munir d'un système informatique. Le même programme a permis à cinq éditeurs de périodiques d'acquérir des ordinateurs afin d'améliorer la production, la commercialisation et la gestion de leur entreprise. La Direction a également mis sur pied des projets visant à favoriser le Manitoba comme lieu de tournage. Le but visé par cette stratégie de commercialisation est d'encourager les producteurs cinématographiques étrangers à venir tourner dans la province, ce qui apportera des avantages économiques et permettra aux équipes de tournage du Manitoba d'acquérir une expérience de travail et une formation pertinentes.

En mars, les gouvernements canadien et manitobain ont annoncé la création du Bureau Canada-Manitoba d'expansion des industries culturelles (BEIC). Financé conjointement par les deux paliers de gouvernement en vertu de l'entente auxiliaire, le BEIC offrira quatorze nouveaux programmes d'aide à la formation, à la production et à la commercialisation dans les domaines du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore. Ces programmes, qui s'ajouteront aux projets cinématographiques et aux projets vidéo déjà en place dans la province, permettront aux industries culturelles du Manitoba de bénéficier de tout l'appui nécessaire.

Bureau de la politique des télécommunications

Le Bureau de la politique des télécommunications a pour mandat d'aider le ministre responsabe à traiter les questions relatives aux télécommunications et à la radiodiffusion au Manitoba, et de s'occuper des négociations intergouvernementales à cet égard. Il fournit également ses conseils et un appui financier afin d'aider à l'expansion des services de communication des populations autochtones du nord du Manitoba. À la suite d'une contestation d'ordre juridique mettant en doute le pouvoir de réglementation de la Province dans le domaine des télécommunications, le Bureau a participé aux négociations intergouvernementales en vue d'arriver à une entente nationale portant sur les rôles et les responsabilités des gouvernements en matière de réglementation dans le domaine des télécommunications. On a rédigé une entente préliminaire à ce sujet qui sera soumise à l'étude des ministres fédéral et provinciaux.

Deux études fédérale-provinciale ont été publiées en 1986 : *Enquête fédérale-provinciale sur la tarification des télécommunications et l'universalité d'un service téléphonique abordable : rapport*, qui étudie les points positifs du système de tarification des télécommunication en place au Canada, ainsi que les effets entraînés par l'établissement d'un nouveau système; et *Les effets de la concurrence internationale sur l'industrie canadienne des télécommunications et sur les utilisateurs*, qui évalue les effets du recours à des entreprises américaines plutôt que canadiennes pour obtenir des services interurbains. Ces études servent de documents d'appui aux négociations fédérales-provinciales sur la politique des télécommunicarions.

En 1986-1987, le Bureau de la politique des télécommunications a présenté, au Comité permanent sur les communications et la culture, un mémoire portant sur la réforme du droit en matière de radiodiffusion. Le Bureau a en outre préparé des exposés qui seront entendus au cours d'audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications, et qui porteront sur le renouvellement des permis du réseau de télévision CBC, et sur la révision des règlements de télédistribution.

En plus de fournir une aide financière à la "Mikisew Broadcasting Inc.", le Bureau de la politique des télécommunications a donné des conseils techniques et financiers à cette entreprise de communication à but non lucratif gérée par des autochtones, afin de l'aider dans ses efforts visant à améliorer les services de radiodiffudion destinés aux populations autochtones du nord du Manitoba.

Commissions et organismes

Principaux organismes culturels

Le rapport annuel du Musée de l'Homme et de la Nature et du Planétarium peut être obtenu auprès de l'organisme même.

Les rapports annuels du Centre culturel franco-manitobain, du Conseil des Arts du Manitoba et de la Société du Centre du centenaire du Manitoba sont déposés à l'Assemblée législative.

Commission de classification cinématographique

La Commission de classification cinématographique du Manitoba a pour mandat de classer les films et les films vidéo destinés au grand public et ceux réservés à l'usage personnel, et de renseigner la population en classant ces films par catégories restreignant l'accès à certains films en fonction de l'âge.

La Commission voit tous les films montrés au public dans la province et les classe dans l'une des quatre catégories suivantes : Pour tous; Pour tous avec réserve; Adultes et enfants accompagnés; Interdit aux moins de 18 ans.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Conseil du patrimoine du Manitoba

Le Conseil du patrimoine du Manitoba a été créé en vertu de la Loi sur les richesses du patrimoine, en vigueur depuis mai 1986. Le Conseil est chargé de soumettre au ministre des recommandations relatives à la commémoration et à la préservation du patrimoine manitobain.

En 1986-1987, le Conseil s'est réuni à huit reprises afin de faire des recommandations relatives à la désignation de bâtiments historiques, au contenu des plaques commémoratives et aux cérémonies présidées par la Direction des ressources historiques.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Conseil interculturel du Manitoba

Le Conseil interculturel du Manitoba a été créé en vertu d'une loi adoptée en 1983, afin de communiquer des renseignements, de prodiguer des conseils et de formuler des recommandations au gouvernement du Manitoba sur tout ce qui concerne l'actualité ethnoculturelle dans la province.

Son rapport annuel est déposé à l'Assemblée législative.

Commission des archives

La Commission des archives a été créée en vertu de la Loi sur la bibliothèque de l'Assemblée législative, pour étudier la question de la conservation et de l'élimination des documents des ministères, des organismes publics, des sociétés de la Couronne et des tribunaux de la province. Sont membres de la Commission le sous-procureur général, le vérificateur provincial, le sous-ministre des Finances, le sous-ministre des Services du gouvernement, l'archiviste provincial (président) ou les personnes qu'ils ont nommées. La Section des documents officiels des Archives provinciales assure le secrétariat de la Commission.

En 1986-1987, la Commission s'est réunie douze fois et a répondu à plus de 1 500 demandes émanant de la plupart des ministères, organismes gouvernementaux et sociétés de la Couronne.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses par postes budgétaires

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Affect N°	Services	1986-1987 Dépenses réelles ($)	1986-1987 Dépenses prévues ($)	1986-1987 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-1	**Administration et finances**				
	a) Traitement du ministre	20 531	20 600	(69)	
	b) Cabinets du ministre et du sous-ministre				
	Salaires	351 110	324 800	26 310	
	Autres dépenses	61 614	59 500	2 114	
	c) Recherche et planification				
	Salaires	140 002	140 500	(498)	
	Autres dépenses	11 913	12 700	(787)	
	d) Services des communications et de l'information				
	Salaires	50 816	55 700	(4 884)	
	Autres dépenses	18 444	19 300	(856)	
	e) Gestion et finances				
	Salaires	186 097	183 700	2 397	
	Autres dépenses	26 804	28 900	(2 096)	
	f) Services administratifs				
	Salaires	150 151	146 200	3 951	
	Autres dépenses	15 558	15 800	(242)	
	g) Service du personnel				
	Salaires	121 205	131 100	(9 895)	
	Autres dépenses	15 462	14 400	1 062	
	Total 14-1	**1 169 707**	**1 153 200**	**16 507**	
14-2	**Culture, Patrimoine et Loisirs Programmes**				
	a) Haute direction				
	Salaires	93 284	96 000	(2 716)	
	Autres dépenses	11 144	12 400	(1 256)	
	b) Administration des subventions				
	Salaires	120 839	120 200	639	
	Autres dépenses	13 759	14 000	(241)	
	Subventions	6 420 326	6 458 000	(37 674)	
	c) Ressources culturelles				
	Salaires	288 577	281 500	7 077	
	Autres dépenses	67 530	69 600	(2 070)	
	Subventions	0	93 000	(93 000)	1

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses par postes budgétaires

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Affect N°	Services	1986-1987 Dépenses réelles ($)	1986-1987 Dépenses prévues ($)	1986-1987 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-2	**Culture, Patrimoine et Loisirs Programmes (suite)**				
	d) Loisirs				
	Salaires	236 555	232 300	4 255	
	Autres dépenses	64 506	64 500	6	
	e) Services des bibliothèques publiques				
	Salaires	512 125	519 700	(7 575)	
	Autres dépenses	189 318	179 800	9 518	
	Subventions	2 394 000	2 447 200	(53 200)	
	f) Ressources historiques				
	Salaires	903 598	929 900	(26 302)	
	Autres dépenses	122 902	123 300	(398)	
	g) Services régionaux				
	Salaires	829 667	830 600	(933)	
	Autres dépenses	436 972	355 000	81 972	
	Subventions	230 000	313 100	(83 100)	2
	h) Archives provinciales				
	Salaires	1 125 441	1 135 100	(9 659)	
	Autres dépenses	311 708	341 200	29 492	
	Moins : somme récupérable d'autres postes	183 525 C[1]	164 000 C[1]	(19 525)	
	j) Bibliothèque de l'Assemblée législative				
	Salaires	512 025	494 500	17 525	
	Autres dépenses	136 825	132 500	4 325	
	k) Conseil interculturel du Manitoba	201 200	201 200	0	
	m) Commission de classification cinématographique du Manitoba				
	Salaires	91 321	93 200	(1 879)	
	Autres dépenses	134 553	212 100	(77 547)	3
	Total 14-2	**15 264 650**	**15 585 900**	**(321 250)**	
14-3	**Services des communications**				
	a) Haute direction				
	Salaires	98 576	141 300	(42 724)	4
	Autres dépenses	8 342	8 400	(58)	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses par postes budgétaires

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Affect N°	Services	1986-1987 Dépenses réelles ($)	1986-1987 Dépenses prévues ($)	1986-1987 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-3	**Services des communications (suite)**				
	b) Services de soutien à la clientèle				
	Salaires	249 783	250 000	(217)	
	Autres dépenses	131 543	216 500	(84 957)	5
	Publicité gouvernementale	1 920 185	2 329 100	(408 915)	6
	Moins : somme récupérable d'autres postes	1 922 885 C'	2 329 100 C'	406 215	6
	c) Services de consultation				
	Salaires	336 101	328 400	7 701	
	Autres dépenses	31 387	38 400	(7 013)	
	Moins : somme récupérable d'autres postes	42 695 C'	61 800 C'	19 105	7
	d) Service d'information du public				
	Salaires	401 462	399 700	1 762	
	Autres dépenses	188 563	193 400	(4 837)	
	e) Imprimeur de la Reine				
	Salaires	1 534 193	1 480 000	54 193	
	Autres dépenses	3 645 598	4 218 800	(573 202)	8
	Moins : somme récupérable d'autres postes	3 900 451 C'	4 871 200 C'	970 749	8
	f) Service de traduction				
	Salaires	518 028	524 600	(6 572)	
	Autres dépenses	168 723	169 800	(1 077)	
	TOTAL 14-3	**3 366 453**	**3 036 300**	**330 153**	
14-4	**Condition féminine**				
	a) Conseil consultatif manitobain de la situation de la femme				
	Salaires	107 709	104 700	3 009	
	Autres dépenses	120 738	123 500	(2 762)	
	b) Direction générale de la main-d'oeuvre féminine				
	Salaires	290 469	304 100	(13 631)	
	Autres dépenses	50 254	50 500	(246)	
	TOTAL 14-4	**569 170**	**582 800**	**(13 630)**	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des dépenses par postes budgétaires

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Affect N°	Services	1986-1987 Dépenses réelles ($)	1986-1987 Dépenses prévues ($)	1986-1987 Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
14-5	**Politique des télécommunications**				
	a) Salaires	114 824	114 100	724	
	b) Autres dépenses	37 201	19 200	18 001	9
	c) Subventions	126 800	161 800	(35 000)	10
	TOTAL 14-5	**278 825**	**295 100**	**(16 275)**	
14-6	**Dépenses liées aux immobilisations**				
	a) Subventions en capital	0	0	0	
	b) Projets du Fonds de soutien à l'emploi				
	Children's Museum—Déménagement du côté nord de l'avenue Portage	0	100 000	(100 000)	11
	Moins : somme récupérable d'autres postes	0	100 000 C[1]	100 000	11
	TOTAL 14-6	**0**	**0**	**0**	
14-7	**Projets du fonds de soutien à l'emploi**				
	a) Communications et accords sur les entreprises de la culture				
	Salaires	230 135	232 400	(42 865)	
	Autres dépenses	536 344	1 047 300	(513 656)	12
	Moins : somme récupérable du Fonds de soutien à l'emploi	766 479 C[1]	1 279 700 C[1]	556 521	12
	TOTAL 14-7	**0**	**0**	**0**	
	TOTAL 14	**20 648 805**	**20 653 300**	**(4 495)**	

Notes afférentes
État récapitulatif des dépenses par postes budgétaires
pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Note nº

1. Tous les programmes de subventions ont été regroupés dans l'état financier du Fonds en fiducie des loteries.
2. On peut constater que dans le cadre du Programme de subventions aux districts de loisirs, les demandes et la documentation pertinente ayant été reçues plus tard, les versements ont été effectués eux aussi plus tard.
3. Les coûts de l'exécution d'une entente interprovinciale avec la Saskatchewan et l'Ontario concernant la classification des films vidéo destinés à l'usage personnel n'ont pas été subis en 1986-1987, en raison des délais pris pour régler les derniers détails de l'entente.
4. Reflète un poste vacant.
5. Contrairement à ce qui avait été prévu, on a du continuer, en 1986-1987, à recourir aux services consultatifs en vue de la mise en oeuvre d'un système automatisé de repérage des demandes et de facturation.
6. Le nombre d'annonces gouvernementales et les sommes récupérables qui en découlent se sont avérés moins importants que les différents ministères clients l'avaient prévu.
7. Reflète la création, en 1986-1987, d'un service de consultation interne gratuit pour les ministères clients et l'adjudication à des fournisseurs extérieurs de bon nombre de travaux artistiques.
8. Reflète une moins grande demande de biens et services de la part des ministères clients, ce qui s'est traduit par une diminution des sommes récupérables.
9. Reflète les dépenses additionnelles liées aux études et aux négociations fédérales-provinciales sur la politique nationale de télécommunications.
10. Reflète des subventions impayées en raison du délai dans la mise en oeuvre des projets de communication destinés aux autochtones de la région du sud du Manitoba.
11. Ces fonds n'ont pas été versés parce que la direction du Children's Museum a décidé de ne pas déménager du côté nord de l'avenue Portage.
12. La mise en oeuvre par le gouvernement fédéral des programmes à frais partagés qui devait se faire pendant l'année financière 1986-1987 n'a été annoncée qu'en mars 1987.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

État récapitulatif des recettes

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Source	1986-1987 Recettes réelles ($)	Recettes prévues ($)	Écart ($)	Numéro de renvoi aux notes afférentes
Programmes de fonctionnement courants				
Autres recettes				
Commission de classification cinématrographique du Manitoba	87 005	124 200	(37 195)	1
Manitoba Gazette	268 598	245 000	23 598	
Archives provinciales	83 126	99 000	(15 874)	
Imprimeur de la Reine - fonctionnement	833 989	833 100	889	
Produits divers	47 905	17 700	30 205	2
TOTAL	**1 320 623**	**1 319 000**	**1 623**	
Gouvernement du Canada				
Service de renseignements au public	100 000	100 000	0	
Archives provinciales	23 100	0	23 100	3
TOTAL	**123 100**	**100 000**	**23 100**	
Total des recettes—Programmes de fonctionnement courants	**1 443 723**	**1 419 000**	**24 723**	

Notes afférentes
État récapitulatif des recettes

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Note nº

1. Les recettes tirées de la classification des films vidéo à usage personnel ne se sont pas réalisées comme prévu, en raison du délai pris pour régler les derniers détails d'une entente interprovinciale avec la Saskatchewan et l'Ontario.
2. Reflète les recettes non prévues en provenance des Services de soutien à la clientèle.
3. Reflète la contribution du gouvernement fédéral au Programme de frais partagés avec le Conseil canadien des archives, programme visant à réduire les retards dans le classement et la description des documents historiques, et approuvé après la présentation des prévisions budgétaires de 1986-1987.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Solde au 31 mars 1986			99 199 $
RECETTES :			
Fondation manitobaine des loteries		14 013 651 $	
Intérêts (voir note 1)		1 279 641	
Retraits du compte d'investissement		1 500 000	16 793 292
			16 892 491 $
DÉPENSES :			
Organismes extérieurs			
Subventions :			
Artspace	35 000 $		
Centre culturel franco-manitobain	362 270		
Société du Centre du centenaire du Manitoba	1 276 900		
Société du Centre du centenaire du Manitoba (immobilisation)	200 000		
Manitoba Children's Museum	60 000		
Musée de l'Homme et de la Nature (immobilisation)	120 100		
Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba	59 800		
Galerie d'art de Winnipeg (immobilisation)	60 000	2 174 070 $	
Administration des subventions :			
Salaires et autres dépenses :			
Accueil	1 501 $		
Administration des programmes	38 926		
Projets spéciaux pour la ville de Winnipeg	8 729		
Projets spéciaux	5 425	54 581	
Subventions :			
Projets du Centre artistique	83 800		
Programme d'aide à la coordination	11 357		
Concerts pour lesquels on prévoit le transport des spectateurs	3 943		
Programme de subventions d'équipement aux localités éloignées	60 945		
Subventions d'immobilisation de Culture, Patrimoine et Loisirs	435 734		
Ententes culturelles	18 349		
Programme de transfert des compétences	44 985		
Programme de patronage des manifestations publiques	145 051		
Projets spéciaux pour la ville de Winnipeg	58 840		
Subventions d'accueil	82 288		
Projets spéciaux	142 404		
Programme de réduction des déficits	82 970		
Subventions à l'histoire locale	1 138	1 171 804	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

DÉPENSES : (suite)		
Ressources culturelles :		
Salaires et autres dépenses :		
Programme de distinctions honorifiques	100 509 $	
Services d'éducation artistique	85 217	
Succession de Jackson Beardy (acquisition d'oeuvres d'art)	40 995	
Activités liées aux festivals d'été	31 315	
Programme d'accueil des troupes en tournée	2 966	
Ateliers de formation pour producteurs locaux	7 052	
Concerts dans le Nord	36 032	
Expo 86	2 500	
Franco forum I	19 488	326 074
Subventions :		
Activités liées aux festivals d'été	23 688	
Réseau d'accueil des troupes en tournée	3 000	
Ateliers de formation pour producteurs locaux	471	
Expo 86	188 098	
Festivals	230 000	
Subventions du programme d'aide au patrimoine ethnoculturel	588 297	
Subventions d'investissement du programme d'aide au patrimoine ethnoculturel	171 666	
Subventions du programme d'aide linguistique	108 180	
Subventions de fonctionnement aux conseils artistiques communautaires	226 600	
Subventions aux manifestations et projets spéciaux	176 126	
Subventions aux projets annuels	35 100	
Programme de subvention "à la recherche de"	22 840	
Écoles d'art	94 340	
Subventions aux conseils culturels communautaires	171 794	2 040 200 $
Direction des loisirs :		
Salaires et autres dépenses :		
Administration des programmes	25 902 $	
Construction et aménagement d'installations	3 153	
Loisirs pour les groupes à besoins spéciaux	3 172	
Camp de jour de Birds Hill	34 269	
Développement des ressources	77 864	
Gestion du personnel bénévole	45 561	189 921
Subventions		
Programme de subventions aux organismes provinciaux de loisirs		76 810

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Solde au 31 mars 1986			99 199 $
RECETTES :			
Fondation manitobaine des loteries		14 013 651 $	
Intérêts (voir note 1)		1 279 641	
Retraits du compte d'investissement		1 500 000	16 793 292
			16 892 491 $
DÉPENSES :			
Organismes extérieurs			
Subventions :			
Artspace	35 000 $		
Centre culturel franco-manitobain	362 270		
Société du Centre du centenaire du Manitoba	1 276 900		
Société du Centre du centenaire du Manitoba (immobilisation)	200 000		
Manitoba Children's Museum	60 000		
Musée de l'Homme et de la Nature (immobilisation)	120 100		
Auditorium du Centenaire de l'ouest du Manitoba	59 800		
Galerie d'art de Winnipeg (immobilisation)	60 000	2 174 070 $	
Administration des subventions :			
Salaires et autres dépenses :			
Accueil	1 501 $		
Administration des programmes	38 926		
Projets spéciaux pour la ville de Winnipeg	8 729		
Projets spéciaux	5 425	54 581	
Subventions :			
Projets du Centre artistique	83 800		
Programme d'aide à la coordination	11 357		
Concerts pour lesquels on prévoit le transport des spectateurs	3 943		
Programme de subventions d'équipement aux localités éloignées	60 945		
Subventions d'immobilisation de Culture, Patrimoine et Loisirs	435 734		
Ententes culturelles	18 349		
Programme de transfert des compétences	44 985		
Programme de patronage des manifestations publiques	145 051		
Projets spéciaux pour la ville de Winnipeg	58 840		
Subventions d'accueil	82 288		
Projets spéciaux	142 404		
Programme de réduction des déficits	82 970		
Subventions à l'histoire locale	1 138	1 171 804	

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

DÉPENSES : (suite)		
Ressources culturelles :		
Salaires et autres dépenses :		
Programme de distinctions honorifiques	100 509 $	
Services d'éducation artistique	85 217	
Succession de Jackson Beardy (acquisition d'oeuvres d'art)	40 995	
Activités liées aux festivals d'été	31 315	
Programme d'accueil des troupes en tournée	2 966	
Ateliers de formation pour producteurs locaux	7 052	
Concerts dans le Nord	36 032	
Expo 86	2 500	
Franco forum I	19 488	326 074
Subventions :		
Activités liées aux festivals d'été	23 688	
Réseau d'accueil des troupes en tournée	3 000	
Ateliers de formation pour producteurs locaux	471	
Expo 86	188 098	
Festivals	230 000	
Subventions du programme d'aide au patrimoine ethnoculturel	588 297	
Subventions d'investissement du programme d'aide au patrimoine ethnoculturel	171 666	
Subventions du programme d'aide linguistique	108 180	
Subventions de fonctionnement aux conseils artistiques communautaires	226 600	
Subventions aux manifestations et projets spéciaux	176 126	
Subventions aux projets annuels	35 100	
Programme de subvention "à la recherche de"	22 840	
Écoles d'art	94 340	
Subventions aux conseils culturels communautaires	171 794	2 040 200 $
Direction des loisirs :		
Salaires et autres dépenses :		
Administration des programmes	25 902 $	
Construction et aménagement d'installations	3 153	
Loisirs pour les groupes à besoins spéciaux	3 172	
Camp de jour de Birds Hill	34 269	
Développement des ressources	77 864	
Gestion du personnel bénévole	45 561	189 921
Subventions		
Programme de subventions aux organismes provinciaux de loisirs		76 810

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

DÉPENSES : (suite)		
Services des bibliothèques publiques :		
Salaires et autres dépenses :		
Programme d'aide aux bibliothèques	2 276 $	
Programme de prêt de vidéocassettes dans les régions rurales	47 374	49 650
Subventions :		
Subventions en capital des bibliothèques	129 817	
Subvention à la Bibliothèque publique de Winnipeg pour l'acquisition de livres	500 000	629 817
Direction des ressources historiques :		
Salaires et autres dépenses :		
Conseil consultatif sur les sites historiques du Manitoba	14 906 $	
Répertoire des sites archéologiques du Manitoba	29 399	
Fouilles	94 539	
Publications	53 678	
Programme provincial de plaques commémoratives	61 150	
Études d'impact et mitigation	7 000	
Interprétation du site de Stott	14 219	
Études sur le terrain	29 895	
Édifices historiques	15 000	
Stabilisation des bâtiments	3 702	
Étude thématique	9 000	
Recherches spéciales	10 129	
Programme d'éveil au patrimoine	36 432	379 049
Subventions :		
Subventions aux édifices historiques	496 542 $	
Subventions de fonctionnement du programme d'aide au patrimoine local	100 100	
Subventions aux projets spéciaux	556 250	
Musées et organismes du patrimoine	304 390	1 457 282 $
Services régionaux :		
Salaires et autres dépenses :		
Activités estivales	51 007 $	
Programme de sécurité aquatique du Nord	76 438	
Projets spéciaux	13 343	140 788
Subventions :		
Winnipeg Boys and Girls Club	20 000 $	
Association de loisirs du nord du Manitoba	10 000	
Subventions d'encouragement aux écoles locales	5 000	35 000

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

DÉPENSES : (suite)			
Archives provinciales :			
Salaires et autres dépenses :			
Projets d'histoire orale		172	
Subventions :			
Subventions à l'histoire orale	31 442 $		
Subventions d'aménagement et d'équipement destinées aux dépôts d'archives	9 000	40 442	
Recherche et planification :			
Salaires et autres dépenses :			
Administration des programmes	35 561 $		
Aide à la recherche	46 304	81 865	
Services des communications et de l'information :			
Salaires et autres dépenses :			
Programme d'éveil au patrimoine		72 601	
Développement des entreprises culturelles :			
Salaires et autres dépenses :			
Administration des programmes		19 086	
Subventions :			
Aide aux industries culturelles		49 963	8 989 175
			7 903 316 $
Fonds virés :			
au compte du Programme place aux communautés		3 100 000 $	
au compte d'investissement (voir note 2)		3 900 000	7 000 000
Solde du compte en fiducie au 31 mars 1987			903 316 $

NOTE 1 : Les intérêts perçus pendant l'année proviennent des fonds déposés au compte de Finances Manitoba aux fins d'investissement.

NOTE 2 : somme destinée à l'investissement, détenue par Finances Manitoba pour le compte de Culture, Patrimoine et Loisirs, s'élevait, au 31 mars 1987, à 15 700 000 $.

Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba

Fonds en fiducie des loteries
État des recettes et des dépenses
Programme Place aux communautés

pour l'année financière terminée le 31 mars 1987

Solde au 31 mars 1986		NIL $
RECETTES :		
provenant des programmes de Culture, Patrimoine et Loisirs	3 100 000 $	
Intérêts (voir note 1)	56 068	3 156 068
		3 156 068 $
DÉPENSES :		
Salaires et autres dépenses		97 002
		3 059 066 $
Fonds virés au compte d'investissement (voir note 2)		2 750 000
Solde du compte en fiducie au 31 mars 1987		309 066 $

NOTE 1 : Les intérêts perçus pendant l'année proviennent des fonds déposés au compte de Finances Manitoba aux fins d'investissement.

NOTE 2 : La somme destinée à l'investissement, détenue par Finances Manitoba pour le compte de Culture, Patrimoine et Loisirs, s'élevait, au 31 mars 1987, à 2 750 000 $.

Manitoba

Culture, Patrimoine et Loisirs

Bureau de l'Imprimeur de la Reine

200, rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 1T5

Le 8 janvier 1988

L'Honorable Judy Wasylycia-Leis
Ministre de Culture, Patrimoine et Loisirs Manitoba
Palais législatif, bureau 141
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Madame la Ministre,

Je vous présente ici le rapport annuel de 1986-1987 du Bureau de l'Imprimeur de la Reine.
C'est avec mon profond respect, Madame la Ministre, que j'ai le privilège de vous soumettre ce document.

L'imprimeur de la Reine,

Allan Cohen

Manitoba

Bureau du vérificateur provincial

386, avenue Broadway, pièce 905
Winnipeg (Manitoba) CANADA
R3C 3R6

Le 13 novembre 1987

L'honorable Judy Wasylycia-Leis
Ministre de Culture, Patrimoine et Loisirs
Province du Manitoba
Palais législatif, bureau 141
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

Bureau de l'Imprimeur de la Reine
Rapport du bureau du vérificateur provincial

Madame la Ministre,

En conformité avec les dispositions du paragraphe 3 de l'article 12 de la Loi sur le vérificateur provincial, j'affirme, par la présente, que nous avons procédé à une vérification du bureau susmentionné pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987.

L'Imprimeur de la Reine est responsable des services de consultation et de micrographie en vertu de la Loi sur les publications officielles. Les opérations financières relatives à ces attributions ont été assignées à d'autres secteurs du ministère, ce qui explique leur absence dans les états financiers ci-joints.

À titre d'information, les frais et les ventes du Service de gestion et courtage et de la *Manitoba Gazette* ont été inclus dans les autorisations budgétaires de l'année financière terminée le 31 mars 1987, tandis que les ventes aux Services de consultation des Services de communications n'y figuraient pas.

Vous trouverez ci-joint un résumé du bilan d'exploitation et du rapprochement avec les autorisations budgétaires XIV3(e) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1987, avec les chiffres correspondants de l'année financière précédente.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le vérificateur provincial,

F. H . Jackson, CA

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

Bilan d'exploitation et rapprochement avec les autorisations budgétaires XIV 3(e)

de l'année financière terminée le 31 mars 1987
(avec chiffres correspondants de l'année financière précédente)

	1987	1986
Ventes	5 016 282 $	4 256 218 $
Frais de vente et d'exploitation :		
Stocks au début de l'année financière	325 697	290 668
Achats	3 025 010	2 716 290
Salaires	1 534 193	1 688 397
Fournitures et frais généraux	553 051	578 227
Immobilisations	67 537	28 217
	5 505 488	5 301 799
Moins : Stocks à la fin de l'année financière	395 344	325 697
	5 110 144	4 976 102
Recouvrement net en moins	93 862	719 884
Ajustements aux fins de rapprochement (Note 1) :		
Ventes au comptant aux clients extérieurs	1 195 697	599 977
Augmentation (diminution) des comptes à recevoir	(79 866)	61 200
Augmentation des stocks	69 647	35 029
Solde net des dépenses	1 279 340 $	1 416 090 $

Autorisations budgétaires XIV 3(e)

de l'année financière terminée le 31 mars 1987
(avec chiffres correspondants de l'année financière précédente)

	Opérations	
	1986	1985
Salaires	1 534 193 $	1 688 397 $
Autres dépenses	3 645 598	3 322 734
Total des dépenses	5 179 791	5 011 131
Sommes récupérables d'autres postes budgétaires	(3 900 451)	(3 595 041)
Solde net des dépenses	1 279 340 $	1 416 090 $

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE

Notes afférentes au bilan de l'année financière

se terminant le 31 mars 1987

1. Conventions comptables

L'Imprimeur de la Reine suit les conventions comptables du gouvernement de la province du Manitoba, sauf pour les comptes à recevoir et les stocks dont on tient compte en fonction de la méthode de comptabilité d'exercice. Il est nécessaire de prendre en considération les éléments suivants afin d'effectuer le rapprochement avec les autorisations budgétaires :

i) le produit des ventes au comptant aux clients extérieurs, qui est versé au Trésor de la province;
ii) l'augmentation (la diminution) des comptes à recevoir depuis le début jusqu'à la fin de l'année financière et qui font partie des autorisations budgétaires;
iii) l'augmentation (la diminution) des stocks depuis le début jusqu'à la fin de l'année financière.